

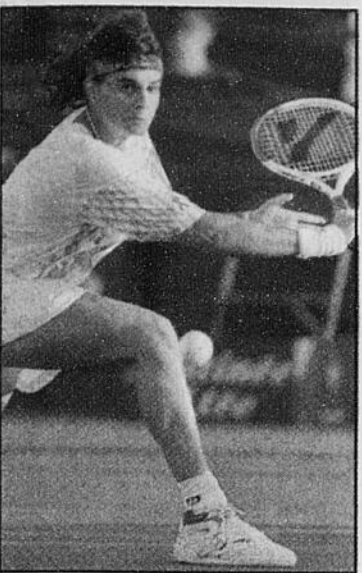
JEAN COUTU
Sherbrooke et Rock Forest

COMPAREZ
Chips Laurentide
180 gr QUANTITÉ: 5 000 **69¢**

Crayon mécanique
0,5 mm Zebra **59¢**

VALIDE DU 17 AU 19 AOÛT 1994

TENNIS C3



Gabriela Sabatini
Quatre têtes de séries tombent, mais Sabatini, Sanchez-Vicario et Graf demeurent

FAUCONS C1

Qui donc va brasser qui?

SHERBROOKE A3

Le Carrefour réclame plus de surveillance policière

Chez nous



Bois-Francs

Action Maillage resserrera les liens entre les entreprises

Thetford Mines

La réunion sur le regroupement s'est déroulée dans le calme

Windsor

Le conseiller Tremblay dénonce les omissions de ses collègues

CAHIER B

MÉTÉO A2

(229e jour de l'année)

Ennuagement en après-midi: max. 25
Lever du soleil: 5h49
Coucher du soleil: 19h52
Demain: pluie

Bouchard rabroue Charest

«Les gens veulent se débarrasser des libéraux comme ils se sont débarrassés des conservateurs»



Accompagné de la candidate péquiste Marie Malavoy, Lucien Bouchard a refusé de se prêter au jeu du scénario «pessimiste» auquel le convoitait le député fédéral de Sherbrooke, Jean Charest.

Gilles FISETTE Sherbrooke

Parce que le Parti libéral du Québec est «exsangue» après huit ans de pouvoir - «on l'a vu aussi avec le Parti conservateur» -, les électeurs vont lui préférer le Parti québécois qui a eu amplement le temps de refaire ses forces.

Tel est le scénario qu'envisage et qu'accepte de commenter le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, de passage, hier, en région.

Au cours d'une rencontre avec les représentants des médias régionaux regroupés dans le local de Marie Malavoy, candidate péquiste dans Sherbrooke, M. Bouchard a par contre refusé de se prêter au jeu du scénario davantage «pessimiste» auquel le convoitait le député fédéral de Sherbrooke, Jean Charest. Selon M. Charest, les députés du bloc devraient démissionner advenant une victoire du Parti libéral puisqu'ils perdraient leur raison d'être qui est celle de se battre pour la souveraineté du Québec.

A ce sujet, M. Bouchard a estimé que M. Charest vivait sans doute encore sous le coup de la frustration de la défaite conservatrice. Il l'a invité à attendre le résultat de l'élection et de respecter ainsi les électeurs. Par contre, il a pris l'engagement de démissionner lorsque le Parti québécois aura remporté, comme il le prévoit, l'élection et le référendum.

«Les gens veulent du changement. Ils veulent se débarrasser du Parti libéral comme ils se sont débarrassés du Parti conservateur... Il y a une cohérence d'engagement au Québec. En

dépit de la surface des choses, il y a une cohérence politique qui est en train de s'installer. Après l'échec de Charlottetown, l'élection des députés du Bloc québécois, il y a maintenant l'élection du 12 septembre et le référendum. Il y a quelque chose d'irrévocable, de profond qui est en marche au Québec», a déclaré M. Bouchard.

Au cours de la conférence de presse, M. Bouchard n'a pas été tendre envers le candidat libéral dans Orford, Robert Benoit. Au candidat Benoit qui soulevait la crainte que les consommateurs du reste du Canada boudent le lait québécois, au lendemain d'un référendum en faveur de la souveraineté, M. Bouchard lui a reproché de dire des «stupidités».

«C'est le genre de stupidités auxquelles il ne faut pas répondre durant la campagne électorale... On en discutera durant le débat référendaire mais je ne sais pas s'il sera là pour en discuter...», a lancé M. Bouchard en rappelant que le Québec exporte peut-être pour 20 milliards \$ vers l'Ontario mais qu'il en importe aussi pour 24 milliards \$.

«Les pays qui exportent sont des pays souverains...», a-t-il ajouté.

Pour le reste, M. Bouchard a vanté les mérites du chef péquiste, affirmant que les Québécois et les Québécoises avaient la chance d'avoir un homme comme Jacques Parizeau «qui connaît bien ses dossiers et est déterminé à faire des choses».

Enfin, aux adversaires libéraux, il a rappelé que le mot souveraineté ne figure pas dans les dictionnaires médicaux. «Ce n'est pas une maladie», en conclut-il.

L'élection du PQ inquiète Peerless

Investissement de 7,5 millions \$ pour créer 250 emplois à Acton Vale et Wickham

Frédéric TREMBLAY Montréal (PQ)

Le président de la compagnie Peerless, Bram Garber, affirme que l'incertitude politique créée par l'arrivée attendue du Parti québécois au pouvoir menace de lui faire perdre des clients.

«Comme nous sommes entièrement basés au Québec, nous captons en ce moment des vibrations négatives de la part de plusieurs de nos clients canadiens à l'extérieur du Québec. Nous nous inquiétons parce que seulement 18 pour cent de nos produits sont vendus ici», a déclaré M. Garber, dans un discours prononcé lors de l'assemblée des actionnaires de la société, tenue hier à Montréal.

Peerless, une société dont le siège social est situé à Montréal, est un important fabricant de tapis faisant des affaires au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie. L'entreprise célèbre cette année son 40e anniversaire.

En dépit de la conjoncture politique, Peerless a aussi annoncé hier la création totale de quelque 250 emplois à ses installations d'Acton

Vale et Wickham au Québec, d'ici un an et demi.

Appelé par quelques journalistes à préciser ses propos à l'issue de l'assemblée, M. Garber a indiqué que ses clients, particulièrement ceux de l'Ouest canadien, ont exprimé à maintes reprises leur inquiétude face à la situation politique au Québec.

Le président de Peerless craint que ses clients décident de cesser de s'approvisionner au Québec. «Ils peuvent acheter leurs produits aux États-Unis pour remplacer les biens produits au Québec», souligne M. Garber, et cela même s'ils devaient payer un peu plus cher, estime-t-il.

Confusion

Le président de Peerless indique qu'il essaie de clarifier la situation à ses clients. «Je dis à mes clients qu'un changement de gouvernement au Québec est très possible mais que cela ne signifie pas que la séparation va suivre», soumet M. Garber.

La peur qui tannait ses clients, insiste Bram Garber, ce n'est pas l'élection d'un gouvernement du Parti québécois en soi, mais la séparation du Québec du reste du pays.

Peerless prévoit par ailleurs ajouter environ 250 emplois à ses usines d'Acton Vale et Wickham d'ici la fin de l'an prochain, à la suite de l'acquisition des équipements de

la firme Soreltext, fermée pour cause de faillite ce printemps.

Pour l'achat et le déménagement des équipements de Soreltext, Peerless déboursera 7,5 millions \$.

Cet investissement permettra à Peerless d'accroître de 7 millions de verges sa production de tapis, soit l'équivalent de ventes additionnelles de 50 millions \$. L'entreprise prévoit écouler près de la moitié de cet ajout de production aux États-Unis.

Peerless a renoué cette année avec la profitabilité après cinq ans de disette. Le trimestre terminé en mai a comporté un bénéfice net de 1,0 million \$ sur des revenus de 145,7 millions \$.



• Les libéraux mènent une offensive auprès de l'électorat anglophone

• Parizeau promet de revoir toutes les compressions dans la santé

À lire en A12, C8, C9 et C10



Photo La Tribune, Pierre-Yvon Bégin



Wynne Dickson trouve beaucoup de satisfaction à voir grandir ses arbres. Il prend d'ailleurs un soin jaloux de ses jeunes pousses. Au fait, saviez-vous que l'Estrie est très bien représentée au palmarès des plus beaux spécimens de la province?

À LIRE EN PAGE A2

Reprise des forages dans Drummond

On espère toujours trouver du gaz naturel

Gérald PRINCE Drummondville

Après avoir investi 25 millions \$ en recherches sismiques et dans deux forages autour de Drummondville, les chercheurs de pétrole et de gaz naturel n'abandonnent pas: ils projettent d'entreprendre un troisième et un quatrième forages cet automne, cette fois à Saint-Léonard d'Aston et dans le parc industriel de Bécancour.

«Avec les autres tests sismiques que nous venons de compléter, nous établissons nos chances à 90 pour cent de trouver quelque chose enfin», s'exclame Maurice Durette de Drummondville, porte-parole des entreprises d'investissement, qui mijotent le projet à vive allure.

Le forage de Saint-Léonard, estimé à 4,1 millions \$, devrait débuter vers la mi-octobre, si toutes les étapes du financement et toutes les autorisations sont obtenues d'ici là. Celui du parc industriel de Bécancour, pourrait commencer en novembre.

On sait que deux forages improductifs ont eu lieu autour de Drummondville depuis 1991: le premier à Saint-Simon de Bagot, qui a atteint près de 4200 mètres, s'est révélé porteur de dioxyde de carbone, alors que celui de Saint-Wenceslas, terminé ce printemps, n'a rien produit. Pourtant, selon M. Durette, les découvertes, faites dans le sous-sol, ont permis de déceler des indices «très positifs» de la présence de grandes quantités de gaz naturel, dont la quantité totale des réserves est estimée à 800 milliards de pieds cubes.

Initiées par un consortium d'entreprises pétrolières, entourant Bow Valley, les recherches se poursuivent, à la suite d'ententes complexes et de transactions, par différentes compagnies, dont Interfont et une nouvelle entreprise en voie de formation, qui devrait porter le nom de Explo-gaz, dont M. Durette devrait agir comme président. Le consortium travaille également sur trois projets de forage en Saskatchewan, en collaboration avec la compagnie Terrenex.

Les premières ententes devaient qu'Interfont met immédiatement de l'avant son plan d'action en deux étapes. Cette compagnie cède son intérêt et les droits acquis de Bow Valley sur la propriété Terrenex-Bow Valley, ainsi que ses intérêts dans la propriété Saint-Laurent et celle de Villeroy à une compagnie à numéro, 604679 d'Alberta contre une participation d'environ 16 pour cent, pleinement diluée dans cette dernière, une royauté de 20 pour cent sur toute production éventuelle et la prise en charge par celle-ci du financement des forages futurs.

Dans un deuxième temps, la compagnie albertaine (604679 Inc.) procédera par appel public à l'épargne au Québec à une levée de fonds accréditive de l'ordre de 6 millions \$ pour financer les forages de Saint-Léonard d'Aston et de Bécancour.

«Cette transaction aura permis à Interfont d'augmenter considérablement sa participation dans le potentiel gazier au Québec, sans aucun coût et aucune dilution pour la société», fait savoir M. Durette par voie de communiqué.

Pour les promoteurs de ces ambitieux projets, les basses-terres du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, sur la rive-sud, recèlent du gaz naturel en quantité considérable. Même si Shell Canada, au milieu des années 1970, avait fait au moins quatre forages (deux à Saint-Simon de Bagot, un à Saint-Nicéphore et l'autre à Notre-Dame du Bon-Conseil), jamais du gaz naturel, encore moins de pétrole ne semblent avoir été trouvés, puisque les résultats de cette compagnie n'ont jamais été rendus publics.

L'amour des arbres peut créer des merveilles

□ C. W. Dickson du canton de Melbourne prend soin de ses jeunes pousses à l'ombre du plus gros peuplier à grandes dents du Québec

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Même si C.W. Dickson habite la campagne à Canton de Melbourne, il n'a jamais voulu être fermier. Lorsqu'une amie de sa sœur lui a offert de jeunes plants d'arbres, il a aussitôt vu une excellente occasion de transformer son immense propriété qu'il jugeait trop aride pour l'agriculture.

«Nous avons commencé un peu par accident», d'avouer le sympathique sylviculteur.

Depuis l'acquisition de leur ferme en septembre 73, C.W. Dickson et son épouse Betty Mueller ont planté plus de 200 arbres, la plupart obtenus à partir de graines qu'ils ont eux-mêmes mises en terre. Ils étaient membres d'une société forestière de l'Ontario d'où ils obtenaient les précieuses semences.

Ils ont aussi replanté de jeunes pousses récoltées au pied d'un gigantesque peuplier à grandes dents (populus grandidentata), qui orne le devant de leur maison centenaire.

En fait, le peuplier à grandes dents du couple Dickson, est le plus beau et le plus gros spécimen répertorié au Québec. Avec ses 397 centimètres de circonférence, ses 23 mètres de haut et une cime de 17,7



mètres, cet arbre a été identifié comme le champion de sa catégorie au Québec par Forêt Conservation, dans son répertoire 1994 des Arbres remarquables du Québec.

«C'est un plaisir d'observer les arbres pousser, d'avouer C.W. Dickson. J'aime noter les différentes espèces. Je vais souvent voir mes petits arbres dans le jardin. J'en apprendrais encore sur les arbres, et j'ai beaucoup de livres sur le sujet dans la maison.»

Aujourd'hui à la retraite après une carrière dans l'enseignement pendant 38 ans, C.W. Dickson a été forcé de limiter ses activités à la suite d'une attaque cardiaque il y a

deux ans. Son épouse Betty a pris la relève et c'est elle maintenant qui veille à la pouponnière sylvicole.

Chaque jour, il profite de la quiétude des lieux au cours de longues promenades. Il touche l'écorce de ses arbres, examine leur feuillage et doit sûrement leur parler. A l'occasion, il se penche lentement pour ramasser les petites branches mor-

tes tombées au sol.

«Les arbres discartent les branches dont ils n'ont plus besoin», dit-il avec un humour bien britannique.

Souvent confondu avec le peuplier à feuilles deltoïdes qui peut presque atteindre le double de sa taille, le peuplier à grandes dents présente des reflets argentés lorsque ses feuilles sont agitées par le vent.

Le géant qui orne la pelouse des Dickson pourrait avoir le même âge que leur résidence. Après une rencontre avec d'anciens propriétaires, le sylviculteur amateur en est arrivé à la conclusion que son peuplier est né avant 1927, sans pourtant être en mesure d'en connaître l'âge exact.

À l'origine, le géant avait un frère jumeau qui n'a malheureusement pas résisté aux assauts du

temps. Le peuplier qui reste, semble en bonne santé, du moins de l'avis d'un spécialiste consulté il y a quelques années pour enlever un gros branchage qui envahissait dangereusement le toit de la résidence.

Les jeunes pousses récoltées au pied du peuplier géant, ont été soigneusement replantées le long de la propriété, en bordure de la route 55.

L'Estrie bien représentée au palmarès des plus beaux spécimens de la province

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Véritable pépinière du Québec, l'Estrie constitue à n'en pas douter l'une des régions où l'on retrouve non seulement les plus beaux, mais les plus gros arbres du Québec.

Une preuve en est donnée dans le répertoire 1994 «Les arbres remarquables du Québec» que vient de publier Forêt Conservation. Ce répertoire constitue une première pour l'organisme qui tenait à identifier les plus vieux, les plus gros, les plus rares et les plus beaux arbres de notre territoire.

Après deux ans d'efforts, Forêt Conservation a publié un numéro splendide, très bien illustré et qui accorde une large place aux arbres de l'Estrie. L'organisme entend publier son répertoire à tous les deux ans et invite le public à lui suggérer des arbres.

Si le répertoire contient un si grand nombre d'arbres identifiés en Estrie, c'est d'abord que le rédacteur en chef de la publication, Serge Beucher, est originaire de Richmond. Chez les Beucher, l'arbre est une affaire de famille. Son frère, Guy, a d'ailleurs fourni plusieurs mentions pour la confection de cette première édition.

Dans une première liste, le répertoire identifie 104 arbres «champions», qui sont en fait les plus gros de leur espèce respective. Le titre de champion a été établi d'après un pointage obtenu en fonction des différentes mesures de l'arbre.

En Estrie, on retrouve entre autres la plus grosse épinette blanche du Québec. Elle pousse à Saint-Venant de Hereford et aurait vu le

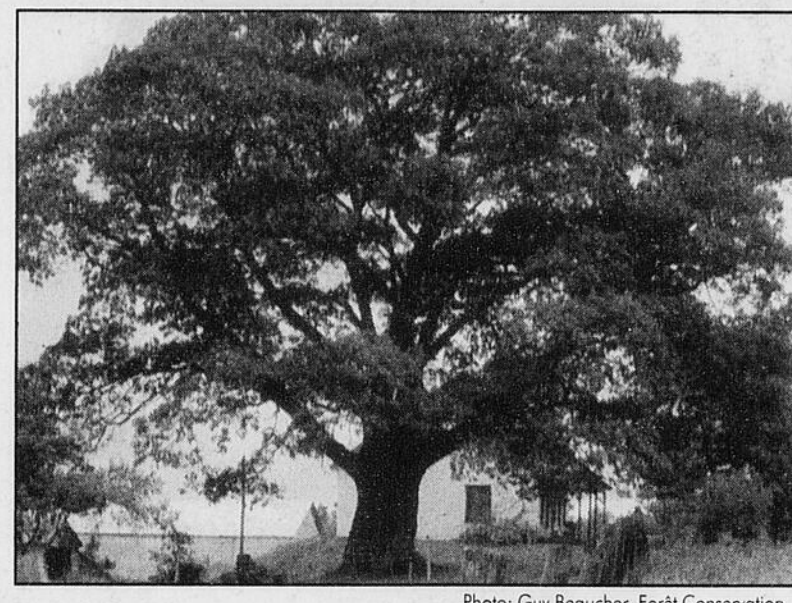


Photo: Guy Beucher, Forêt Conservation
Un des champions québécois est situé à Cookshire, en bordure de la route 108. Il s'agit d'un chêne rouge dont la circonférence atteint 6,05 mètres. D'un âge vénérable, plus de 140 ans, l'arbre a servi de terrain de jeux à plusieurs générations d'enfants.

jour en même temps que le cimetière qui l'héberge, voilà près de 120 ans. Cette épinette blanche est très particulière car elle compte deux cimes.

Un autre champion est situé à Cookshire, en bordure de la route 108. Il s'agit d'un chêne rouge dont la circonférence atteint 6,05 mètres. D'un âge vénérable, plus de 140 ans, l'arbre a servi de terrain de jeux à plusieurs générations d'enfants et n'a rien à envier à la taille des célèbres pins Douglas de Colombie-Britannique.

«Nous étions 13 enfants à la maison, alors vous pouvez vous imaginer que cet arbre en a vu de toutes les couleurs. Nous y accrochions des cordes, des balançoires, nous y

grimpons, nous nous y cachions», de raconter Denise Laliberté dans le répertoire.

Sa famille a possédé la propriété où pousse l'arbre pendant plusieurs années. Gerry Charron a acquis les lieux il y a trois ans.

D'autres champions se retrouvent aussi sur le terrain de la base de plein air «Accueil Ditton» près de La Patrie. C'est notamment le cas du plus gros pin blanc connu au Québec avec ses 33 mètres de hauteur et ses 4,67 mètres de circonférence.

Nouvel emblème arborescent du Québec, le bouleau jaune ou merisier, est facile à reconnaître avec son écorce blonde, luisante et fri-sée. Espèce essentiellement fores-

tière, le bouleau jaune peut atteindre une circonférence de trois mètres. L'ancien champion était situé à Sainte-Marie de Beauce et atteignait 3,3 mètres de circonférence.

Le nouveau champion, qui se retrouve aussi à la base de plein air «Accueil Ditton» au pied du Mont Mégantic, atteint une circonférence de près de cinq mètres, sans tenir compte de l'énorme bosse qui lui a poussé au fil des ans.

Chez les champions, on note aussi le peuplier à grandes dents de C.W. Dickson à Canton de Melbourne près de Richmond, un charme de Caroline sur le campus de l'Université Bishop's à Lennoxville, un érable à giguère sur la rue Principale nord à Richmond, un pommier sauvage à Bury et un saule pleureur sur la rive est du Lac Memphrémagog.

Arbres notables

Le répertoire comprend aussi une seconde liste de 38 spécimens dit «notables», qui ont été désignés par un comité en fonction de critères plus subjectifs ayant trait à des caractéristiques culturelles, historiques, esthétiques ou de rareté.

Le seul représentant de l'Estrie dans cette liste se retrouve à Sherbrooke, sur le mont Bellevue. Il s'agit d'une pruche de l'est qui fait 232 centimètres de circonférence et qui a été proposée par Christian Chazel.

Le public peut se procurer un exemplaire du répertoire ou faire des suggestions d'arbre en communiquant avec Forêt Conservation, 175 rue Saint-Jean, 4e étage, Québec, G1R 1N4. Chaque exemplaire est vendu 7,88 \$. On peut aussi rejoindre l'association en composant le (418) 529-3021.



Photo La Tribune par Pierre-Yvon Bégin
Wynne Dickson et son épouse Betty Mueller prennent un soin jaloux de leur peuplier géant qui fait 397 centimètres de circonférence, le champion de son espèce au Québec. Tel un phare, le peuplier à grandes dents veille sur la résidence de Dickson à Canton de Melbourne.

Pour trouver un emploi rapidement, appelez le Club de recherche d'emploi de l'Estrie

C'est efficace et c'est gratuit
Une priorité est accordée aux prestataires de l'assurance-chômage

(819) 563-9111
234, rue Dufferin, bureau 410
68397

Terrain à l'angle de King ouest et de l'autoroute 410

La Ville refuse 1,5 million \$ pour 62 000 mètres carrés

Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke refuse une offre d'achat au montant de 1,5 million \$, des Entreprises

FAITS DIVERS

Il succombe à ses blessures

Sherbrooke (CP) - Le conducteur de l'un des véhicules impliqués dans un sérieux accident, survenu lundi soir sur la 12e avenue, est finalement décédé dans la journée d'hier. Gilbert Bourgeois, 30 ans d'Orford, a succombé à ses nombreuses blessures en avant-midi.

Pour ce qui est de la dame, impliquée dans le même accident, elle repose toujours à l'hôpital dans un état grave. Mme Marjolaine Roy, de Sherbrooke, et a subi une opération aux jambes, dans la journée d'hier.

Rappelons que tard en soirée lundi, une violente collision frontale entre deux véhicules a eu lieu à Fleuri-mont. L'automobiliste aujourd'hui décédé a été littéralement catapulté de sa voiture au moment de l'impact.

Depuis le début de l'année, on signale pas moins de 12 arrestations. L'an passé, seulement huit personnes au total ont été interceptées pour pareille raison.

Les agents ouvriront donc l'oeil davantage lors des patrouilles sur le territoire, souligne-t-on à la direction de la sûreté municipale. Rappelons que la semaine dernière, la police de Sherbrooke demandait au gens de prendre un moyen de transport conduit par une personne assurément pas en état d'ébriété.

Les voleurs étaient toujours proches

Sherbrooke (CP) - Une dame de Sherbrooke n'aurait certainement pas approché de son véhicule, lundi soir en fin de soirée, si elle avait su qu'il

était la cible de voleurs. Vers 23h15, pendant qu'elle appelait les policiers de Sherbrooke pour signaler que son automobile avait été visitée par un ou des individus, le véhicule a disparu.

La dame s'est aperçue du méfait en approchant de son auto, une Honda Civic 1991 de couleur blanche, située dans un stationnement de la rue Dépot. La colonne de direction avait été endommagée et des fils pendaient. Elle a accouru à une cabine téléphonique. Lorsqu'elle est revenue, le véhicule était disparu. Le ou les malfaiteurs devaient probablement attendre près de là que la dame déguerpisse pour compléter le vol.

Un autre vol de véhicule a été signalé aux agents de la Sûreté municipale au cours de la journée d'hier, dans le coin de la 12e avenue. Une Ford Mustang 1993 a trouvé preneur entre 21h et 4h du matin, dans la nuit de lundi à mardi.

Panne de courant à Coaticook

Coaticook (CP) - Les résidents de Coaticook ont été privés de courant hier matin, pendant un peu moins d'une demi-heure. Un camion qui est venu en contact avec un poteau a fait déclencher un système de sécurité coupant complètement le courant. Le système de protection a ainsi empêché que des dommages supplémentaires soient provoqués.

Facultés affaiblies en grand nombre

East Angus (CP) - Les policiers municipaux d'East Angus font actuellement face à une recrudescence d'arrestations d'automobilistes conduisant avec les facultés affaiblies par l'alcool.

BINGO La Tribune

Soleil

Jusqu'à **800\$** à gagner!

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR

I-23, O-69, N-43,
I-16, O-65

CARTE ROUGE MARATHON

(Carte complète)

Pour vous abonner
564-5466
Extérieur
1 800 567-6955

RÉSULTATS
Tirage du 94-08-16

1	2	3	8	10
16	17	23	28	36
39	41	43	45	52
53	57	60	67	68

Prochain tirage: 94-08-17
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE 802-4526

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
— Camélets et camélets motorisés
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélets et camélets motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3.43
taxe de vente du Québec: 72
Coût à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camélets motorisés

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVQ \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVQ \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVQ \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVQ \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVQ \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVQ \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVQ \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVQ \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press, Le service de photos: Forc-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	PLUIE	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE
max 24	min 16	max 23	15/24	15/24

Dans le monde

Aujourd'hui

	Min.	Max.		Min.	Max.
Bruxelles	13	25	Londres	14	23
Le Caire	24	37	Los Angeles	25	37
Chicago	13	25	Madrid	20	38
Copenhague	11	22	Miami	27	29
Frankfort	8	22	New York	18	26
Gandève	11	28	Oslo	10	21
Helsinki	11	22	Paris	18	25
Jérusalem	25	39	Rio	14	30

INDEX

Agro-alimentaire:	B-5	Éditorial:	A-10
Arts:	C-6	Horoscope:	B-4
Bandes dessinées:	B-4	Messier en liberté:	B-4
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-2
Décès:	D-6	Sports:	C-1
Économie:	D-1		

Le Carrefour réclame plus de surveillance policière

□ Trop de vols d'autos dans le stationnement

Claude PLANTE Sherbrooke

Le gérant du Carrefour de l'Estrie, André David, demande aux autorités municipales de Sherbrooke d'augmenter la surveillance policière dans le stationnement du centre commercial, afin de mettre un frein aux vols de voitures qui y sont garées.

Son but est d'atteindre le même résultat pour les vols de véhicules que pour les billets d'infraction pour stationnement dans des espaces réservés ou d'urgence. M. David ne peut dire si le nombre de vols de voitures a augmenté au cours des derniers mois, mais il pense qu'avec la popularité du centre commercial, il est normal qu'on affecte davantage de patrouilleurs dans ce coin qu'ailleurs en ville.

«Nous écrivons à la Ville à toutes les ans, dit-il. Les autorités nous répondent toujours qu'ils sont en période de rationalisation et qu'il est impossible d'augmenter les effectifs.»

«Si les policiers voient qu'il y a un problème dans notre stationnement, c'est à eux de demander à la Ville d'augmenter les effectifs et de prendre les mesures qui s'imposent. Moi je dis qu'il y a plus de monde ici que partout ailleurs en ville. Le Carrefour, c'est une ville dans une ville.»

«Il faut dire aussi que c'est rendu un véritable fléau partout au Qué-

bec et qu'il y a des vols partout dans les autres centres commerciaux, même chez les concessionnaires automobiles. Mais c'est quand même ici qu'il y a plus de monde en ville.»

Depuis quelques années, la Sûreté municipale a le mandat de patrouiller le stationnement du Carrefour. Les espaces de stationnements réservés sont depuis lors respectés en raison des amendes émises. Les demandes de l'Association des marchands et de la direction du centre commercial afin qu'on augmente la surveillance policière pour contre-carrer les vols restent toujours négatives.

«C'est un peu à tout le monde d'y voir, souligne-t-il, en ajoutant qu'il est loin de critiquer le travail des policiers. On doit faire attention en venant magasiner de verrouiller ses portières et de ne pas laisser à vue des objets de valeur.»

Du côté de la Sûreté municipale, on dit qu'il n'est pas question pour le moment qu'on affecte plus de policiers dans ce secteur. Si l'on constatait plus de vols dans ce secteur, on le ferait, indique l'agent Serge Fournier. Si nous affections à temps plein un agent au Carrefour de l'Estrie, nous devrions en faire de même ailleurs.»

Pour sa part, le représentant de ce district, le conseiller municipal, Jacques Jubinville, entend demander des chiffres à la direction de la Sûreté municipale. S'il y a effectivement un problème, il insistera pour qu'on augmente la surveillance



Pour contrer les vols de véhicules dans le stationnement du Carrefour de l'Estrie, son gérant, André David, demande à la Ville de Sherbrooke d'augmenter la surveillance dans le stationnement du centre commercial.

dans ce secteur.

L'an passé, pas moins de deux véhicules par jour en moyenne ont été volés sur le territoire de la Sûreté municipale de Sherbrooke. Heureusement cette année, pour les

six premiers mois, on note une baisse de 7,6 pour cent du nombre d'automobiles rapportées volées quotidiennement.

Les chiffres de l'an passé montrent que 809 véhicules moteurs, qui

correspond en fait aux voitures, camionnets, motocyclettes, etc., ont été la cible des voleurs. Depuis janvier dernier, 316 vols ont été signalés. Hier, les statistiques sur le nombre de vols commis au Carrefour de

l'Estrie n'étaient pas comptabilisées.

«Ces temps-ci, ce sont les camionnets qui sont les plus visés, affirme l'agent Fournier. Dernièrement, on nous a signalé trois vols de camionnette dans la même nuit.»

Téléphoto, Claude Poulin

Projet de regroupement municipal avec Sherbrooke

Ascot veut entreprendre la discussion au plus tôt

Sherbrooke (FG)

Le comité conjoint chargé d'étudier la possibilité d'un regroupement de la municipalité d'Ascot avec celle de Sherbrooke devrait débiter ses travaux «très prochainement».

Telle a été du moins hier la réaction du maire Paul Gervais, au lendemain d'une résolution adoptée par le conseil du maire Robert Pouliot, d'Ascot, à l'effet de presser

Sherbrooke pour que les travaux démarrent au plus tôt.

On se souviendra que le 26 avril dernier, les deux maires avaient convenu de la formation d'un tel comité. Son rôle sera d'étudier de façon réciproque l'intérêt des deux municipalités en vue du regroupement avec Sherbrooke de la portion de territoire qui restera d'Ascot une fois complétée l'annexion avec Eaton (partie rurale des rangs 1, 2 et 3) et possiblement le secteur en démarche avec Lennoxville (Moulton Hill): chiffres, analyses et docu-

ments de toutes sortes y seront produits et discutés. Le maire Pouliot avait alors déclaré que le comité devrait présenter le fruit de sa réflexion en septembre. Mais comme il n'y a encore eu aucune rencontre, le conseil municipal d'Ascot a adopté mardi soir une résolution invitant Sherbrooke à s'asseoir le plus vite possible à la même table.

Le maire Paul Gervais a commenté qu'il n'avait aucunement l'intention de se défilier. «Mais avant de lancer Ascot, on désirait que le cas du secteur rural des rangs 1, 2 et

3 (annexion avec Eaton) soit réglé. Ça semble aller en ce sens-là mais on n'a reçu aucun avis officiel à cet effet», a-t-il dit.

M. Gervais a mentionné qu'il n'attend pas nécessairement d'avoir copie sur son bureau du décret gouvernemental qui officialisera cette annexion avant de rencontrer Ascot mais qu'à tout le moins il y aura confirmation éventuelle. Et cela, pour connaître exactement le territoire qui restera d'Ascot et qui fera partie des discussions.

Chose certaine, pour la municipalité du maire Robert Pouliot, il ne fait maintenant plus aucun doute que cette annexion avec Eaton (partie rurale) est acquise. C'est pourquoi, a répété hier Robert Pouliot, il n'était aucunement question de participer à la démarche suggérée par trois citoyens, Réal Rancourt, Robert Marcotte et Monique Gosselin, au fait de donner suite à l'invitation du ministre Claude Ryan (dans une lettre adressée au Protecteur du citoyen concernant le litige soulevé par Robert Marcotte) et de réclamer la tenue d'une étude globale pour éviter la partition du territoire

d'Ascot qui se dessine actuellement.

Du reste, au cabinet du titulaire des Affaires municipales, il n'a pas été possible de vérifier pourquoi il ressort aujourd'hui une aussi flagrante contradiction: le conseil municipal a soutenu que jamais le ministre ne voulait procéder à une telle étude globale et a plutôt ordonné que les dossiers d'annexion vers Eaton et Moulton Hill suivent leur cours normal. L'attaché de presse du ministre Ryan n'a pas retourné l'appel logé au cabinet de son patron dans le but de savoir ce qu'il en retourne exactement.



Près d'une vingtaine de Cris participent à des manoeuvres de perfectionnement pour pompiers à Sherbrooke. Au centre, l'instructeur René Moreau, de Protection Méga Plus, explique le fonctionnement d'un masque à oxygène à Wayne Gilpin, sous l'œil observateur de James Masty, deux Amérindiens de la région de la Baie James.

Dix-huit pompiers cris en stage de perfectionnement

Un centre d'entraînement spécialisé pourrait voir le jour en région

Daniel FORGUES Sherbrooke

Un centre d'entraînement spécialisé pour la formation des sapeurs pourrait éventuellement voir le jour dans la région de Sherbrooke, car la firme Protection Méga Plus de Saint-Élie d'Orford caresse des rêves d'engvergure depuis qu'elle a obtenu un contrat de formation avec huit communautés autochtones du nord québécois.

Depuis une semaine maintenant, 18 Cris représentant huit communautés autochtones, sont en formation à Sherbrooke, une session qui doit durer 75 heures réparties sur quatre semaines.

Le président général de cette firme, René Moreau, ancien directeur de Sécurité 77, cette firme qui protégeait Rock Forest contre les incendies il y a quelques années à peine, confirme la nouvelle à La Tribune, tout en étant fort prudent.

«Nous sommes spécialisés dans la formation des pompiers depuis 1988 et nous sommes impliqués dans la formation de sapeurs ailleurs qu'à Sherbrooke de même que dans les industries», indique M. Moreau.

Protection Méga Plus a obtenu un contrat avec les Cris à la suite d'une soumission, explique son président général.

Et si tout se déroule comme prévu, ce contrat pourrait fort bien amener des dizaines d'autochtones à Sherbrooke sur une période de quatre ans.

Car le cours de sapeur non urbain ne dure actuellement que 75 heures et Québec s'approprierait à le prolonger jusqu'à 375 heures.

Quant aux Cris, la présente période de formation leur servirait d'expérience-pilote à l'issue de laquelle les communautés prendront une décision plus ferme.

«Il n'y a rien de coulé dans le ci-

ment, mais si tout va bien, le projet pourra continuer à grandir», d'expliquer M. Moreau.

L'idée d'un centre d'entraînement tente donc le président de Protection Méga Plus.

«Nous ne voulons pas faire compétition à l'Institut de protection et incendies du Québec (IPIO). Le centre que l'on aimerait créer dans la région serait beaucoup plus pratique et complet» dit M. Moreau qui n'ose toutefois pas avancer de chiffres quant à l'importance d'un éventuel investissement.

Les cours théoriques se donnent depuis une semaine au motel Le Baron tandis que les «élèves» vont pratiquer sur le plateau Parc.

Selon M. Moreau, il n'y a aucun sapeur employé de la Ville de Sherbrooke impliqué dans ces cours et aucun équipement de la Ville ne sert à l'entraînement.

«Nous avons notre propre équipement», dit-il.

Relocalisation du secteur alimentation au centre-ville

La Ville fera incessamment une proposition à la CSCS

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke fera incessamment une proposition à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) en vue de la relocalisation du secteur «alimentation» dans l'ancien magasin Greenberg, rue Wellington nord.

Le maire Paul Gervais a indiqué en début de semaine que le dossier est actuellement à l'étude et pourrait se retrouver au conseil municipal lors de sa prochaine rencontre, début septembre, ou même avant si

la situation l'exige.

Le conseil des commissaires de la CSCS doit décider lundi prochain où sera relocalisé le secteur «alimentation» en vue de la rentrée 1995-96, actuellement installé au Triolet, boulevard Université.

Le directeur du service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Roger Filion, refuse de faire le moindre commentaire sur le dossier, soulignant que la CSCS étudie actuellement divers scénarios.

Outre le 164 Wellington nord, la CSCS pourrait décider d'installer le secteur «alimentation» au Centre de

formation professionnelle 24-Juin, dans l'Est de Sherbrooke.

Si elle opte pour l'ancien magasin Greenberg, la CSCS exigera que les 200 élèves et le personnel de cette école aient accès à des espaces de stationnement gratuit et veut obtenir les droits de propriété sur l'édifice.

L'immeuble, propriété de la SIDAC du centre-ville, est inoccupé depuis plusieurs mois bien que près de 500 000 \$ de fonds publics y aient été investis en travaux de rénovation pour un projet de centre de création et de design qui a finalement avorté.

Un long débat au conseil pour un panneau d'arrêt

Une demande d'installation à l'angle Denault et Rose est mise à l'étude

Sherbrooke (DD)

Le représentant du district du mont Bellevue, Laurier Custeau, devra patienter deux semaines avant de savoir si le conseil municipal acceptera l'installation d'un panneau d'arrêt à l'angle des rues Denault et Rose.

M. Custeau a profité hier soir de la période des messages des membres du conseil municipal pour demander un arrêt à cette intersection en raison des nombreux accidents de la circulation survenus dans ce secteur au cours des derniers mois.

«La rue Denault est une grande artère, il y a passe des milliers de véhicules par jour et j'ai des téléphones de citoyens presque à tous les jours», a fait valoir le conseiller, dont la proposition avait obtenu l'appui de son collègue du district du Triolet, Jean-François Rouleau.

Mais devant les réserves de certains élus, dont Lise Drouin-Paquette, notamment, qui a souligné que d'autres secteurs sont tout aussi dangereux, le président du conseil, Camille Fortier, a laissé entendre qu'un vote pourrait être demandé.

Il s'en est alors suivi une bonne discussion qui a rapidement dégénéré en un débat de procédure. M. Custeau estimant avoir eu le feu vert pour faire une proposition.



Laurier Custeau

«J'ai demandé à l'ensemble du conseil si je pouvais et personne ne m'a dit non à ce que je sache», a-t-il lancé.

Le conseiller Bernard Tanguay a de son côté reconnu que la rue Denault est une artère importante et suggéré qu'une analyse de la situation soit préparée par les services techniques et déposée au conseil dans deux semaines, ce qui a reçu l'aval de ses collègues Jean Perrault, Jacques Jubinville et Serge Paquin, notamment.

«C'est un problème qui dure depuis longtemps, il y a eu des accidents majeurs, c'est le temps!», a rétorqué Laurier Custeau, ce qui a incité le maire Paul Gervais à demander «si cela veut dire qu'à chaque fois qu'on va avoir un accident on va devoir mettre un arrêt?».

«J'ai bien dit que c'est une grande artère avec 20 000 véhicules par jour. Est-ce que vous voulez que je les compte les accidents?» a alors demandé le conseiller Custeau, qui n'entendait visiblement pas à rire.

«Démocratiquement, j'ai pris la peine de souligner qu'on n'était pas en réunion régulière et que tout le monde était là. J'ai fait une proposition et j'ai même eu un appui!» a-t-il plaidé, ce qui n'a pas empêché le conseiller Michel Carrier de déplorer que M. Custeau avait pris ses collègues «par surprise».

Malgré les demandes répétées du conseiller du district du mont Bellevue, les élus ont retenu une proposition de Alain Leclerc pour mettre la demande à l'étude d'ici la prochaine séance du conseil municipal, ce à quoi MM. Custeau et Rouleau ont enregistré leur dissidence.

«C'est un problème qui dure de-

Boutiques
Newport

du Carrefour de l'Estrie
a fait peau neuve!

VENTE DE RÉOUVERTURE OFFICIELLE

1 SEMAINE SEULEMENT

13 au 20 août

Boutiques
Newport

Rabais de 15%

sur toutes les nouveautés automne-hiver 1994-1995 à prix courant

- Chaussures hommes et femmes
- Bottes hommes et femmes
- Sacs à main
- Porte-documents, etc.

Carrefour de l'Estrie seulement



Téléphoto par Claude Poulin
Le député fédéral de Mégantic-Compton-Stansted, Maurice Bernier, la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, et le maire du canton de Eaton, Bertrand Landry, étaient présents, hier, pour l'inauguration des travaux d'assainissement des eaux pour le secteur de Johnville.

Un réseau d'épuration des eaux usées à Johnville

Claude PLANTE Johnville

Les résidents du secteur de Johnville pourront compter prochainement sur un système d'épuration des eaux usées. Hier, le maire du Canton d'Eaton, Bertrand Landry, a inauguré les travaux d'assainissement des eaux.

Les travaux ont débuté il y a quelque temps. Ce sont cependant des travaux qui ont déjà une longue histoire. Depuis une dizaine d'années, la municipalité a dû envisager

bien des projets afin d'apporter une solution aux problèmes environnementaux de ce secteur.

Après s'être vu refusé la participation à différents programmes, la municipalité s'est tournée du côté du plan de réfection des infrastructures Canada-Québec. Les gouvernements du Canada et du Québec participeront selon l'entente annoncée par le ministre Claude Ryan, à raison de 88 612 \$ chacun, pour un coût total de 354 000 \$, avec la participation de la municipalité.

AU PALAIS DE JUSTICE

Le prévenu devra attendre en prison

Sherbrooke (YR) - Un individu qui n'a pas accepté la rupture de ses relations avec son amie et qui a continué à harceler cette dernière, s'est vu refuser sa mise en liberté, hier, en chambre criminelle de la Cour du Québec.

Le prévenu, Roger Dubois, est accusé d'avoir commis de petits vols et méfaits au domicile de Mélanie Gingues, de Magog, qui a toujours peur de le retrouver à son domicile. Son procureur, Me Benard, a fait valoir que son client n'est pas violent et occupe un emploi qu'il risque de perdre.

Pour sa part, Me Francine Gilbert, qui représentait la poursuite, a souligné que l'individu a comparu en 1991 pour des voies de faits, même si ce n'est pas contre la même personne. Le policier Pierre Bélanger, de la Sûreté municipale de Magog, a relaté l'arrestation de Dubois, à la suite d'un vol par effraction au domicile de la plaignante, en dépit d'un engagement à ne pas contacter la dame et de ne pas se rendre au domicile de cette dernière. C'est pour ces raisons que Me Gilbert s'est opposée à l'élargissement de l'accusé, qui présentait une requête pour remise en liberté.

Accusé de bris d'engagement

Sherbrooke (YR) - Pierre Beaudoin, de Drummondville, a comparu au palais de justice de Sherbrooke pour bris d'engagement, à la suite d'une charge de menace de mort et de voies de faits, dont il a été accusé à Drummondville, il y a quelques mois.

Comme condition à sa remise en liberté, Beaudoin séjournait depuis le 24 mai au centre de réhabilitation Corps, Ame et Esprit, de Fleurimont, mais comme l'individu ne respectait plus les règlements de l'établissement, il y a perdu sa place et la Sûreté municipale de Sherbrooke a procédé à son arrestation pour bris d'engagement.

La décision concernant sa demande de remise en liberté a été remise à vendredi et le prévenu devra entretemps continuer de loger à la prison de Sherbrooke.

Soumis à un examen psychiatrique

Sherbrooke (YR) - Pour sa part, Rock Richard, un homme de 62 ans, qui n'a pas pris la rupture avec son amie dans la soixantaine, devra subir un examen psychiatrique au Centre hospitalier de Sherbrooke.

Le prévenu est accusé de harceler son ex-amie en dépit d'un engagement qu'il a pris de ne plus contacter la femme qu'il fréquentait. L'individu aurait vu son ex-amie au moins à une douzaine de reprises depuis, contraignant ainsi aux conditions de sa remise en liberté.

CHAMPAGNE WINDSOR **FORD MERCURY**

7 années consécutives... **DEPUIS... 1956**

✓ PRIX Aucuns frais cachés
Des bas prix à tous les jours

✓ SERVICE Le meilleur en Estrie

✓ INTÉGRITÉ Pas de pression
Notre réputation est inégalée

FESTIVAL DE L'ESCORT **À DES PRIX DE LIQUIDATION**

ESCORT PROFIL 5 PORTES 6 992⁴⁰ \$*

ESCORT SPORT 3 PORTES ?????\$*

ESCORT PROFIL 4 PORTES 6 992⁴⁰ \$*

ESCORT FAMILIALE 6 992⁴⁰ \$*

PRÉPARATION ET TRANSPORT **INCLUS** ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES

* Basé sur 24 mensualités. Escort Sport 3 portes 275.67\$. Escort Profil 5 portes, Escort Profil 4 portes, Escort familiale 291.35\$. Sur un bail tapis rouge de type forfaitaire à versement unique. Taxes en sus. 50 000 km inclus, 06¢ du km excédentaire.

Renseignements disponibles sur place.

L'EXPÉRIENCE DU CHOIX **CHAMPAGNE WINDSOR FORD MERCURY** **L'EXPÉRIENCE DU CHOIX**

LA VOIE DU SERVICE...

33, PRINCIPALE SUD
845-5432

FRANCE B. PRONUPTIA

Le plus grand spécialiste de la robe de mariée!

PRÉSENTE SON FAMEUX **SOLDE** AVANT SES VACANCES...

Épargnez jusqu'à **50%**

FRANCE B. PRONUPTIA 2655, rue King Ouest, Sherbrooke
PLACE DES CONGRÈS 823-2003

NOUS PARTONS EN VACANCES DU 18 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Rang 7 de Maricourt

Un règlement prohibant la circulation lourde invalidé en Cour supérieure

François GOUGEON Sherbrooke

Le règlement de la municipalité de Maricourt prohibant la circulation lourde sur le rang 7 de cette municipalité vient d'être invalidé par le juge Léo Daigle, de la Cour supérieure du district de Bedford.

Le règlement en question, bâti selon un modèle qu'autorise le ministère des Transports dans le cadre de son plan de transport et qu'on retrouve de façon similaire dans bien des municipalités du Québec, dont l'Estrie, était contesté par un citoyen de la municipalité voisine de Sainte-Christine, Gaston Boissé, qui exploite une sablière-gravière.

Celui-ci a notamment fait valoir que la prohibition pour les véhicules lourds de circuler par ce rang a coïncidé avec l'annonce d'un important projet de construction de la compagnie Bombardier à Valcourt, le printemps dernier, impliquant entre autres le transport de 4000 voyagés d'agrégats provenant de sa sablière. En raison du détour provoqué par la fermeture du rang 7 sur une distance d'environ 7 kilomètres, cela impliquait des coûts plus élevés de transport. Avec le résultat qu'il a perdu le contrat, évaluant les pertes de 150 000 à 200 000 \$. M. Boissé songe à entreprendre des procédures à cet effet contre la municipalité.

À tout événement, dans la cause entendue par le juge Daigle, celui-ci a statué que le règlement adopté par

la municipalité de Maricourt ne pouvait être valide car il ne précisait pas la durée de l'interdiction de circulation pour les véhicules lourds. Il base son jugement en fonction du Code de la sécurité routière. En outre, le juge estime que comme le législateur a prévu qu'une période de temps doit être précisée, celle-ci ne peut s'exprimer d'une façon indéterminée. «En imposant d'indiquer la période de prohibition, le législateur exclut qu'elle puisse être indéterminée, sinon il se serait abstenu d'imposer que le règlement la mentionne...», stipule en outre le juge Daigle.

Alors que le maire Bertrand Proulx n'a pu être joint pour cause d'absence, le maire suppléant, Philippe Ferland, n'a pas caché sa stu-

péfaction de voir un règlement pourtant bâti à partir d'un cadre provenant du ministère des Transports ainsi annulé par le tribunal. «Comme on n'a pas encore eu de nouvelles de notre aviseur, Marc-André Martel, il est bien difficile de dire si on ira en appel ou non. Chose certaine, ça va donner lieu à des grosses discussions», a soulevé M. Ferland, soutenant que le règlement n'avait pas été adopté pour nuire à l'entreprise de M. Boissé mais pour protéger le chemin de nombreux camions lourdement chargés.

Reste finalement à voir si le jugement, qui est une première dans le domaine, ne risque pas d'avoir un effet boule de neige, alors qu'on retrouve des règlements similaires à celui de Maricourt dans de nombreuses municipalités, y compris dans la région même de Sherbrooke.

Problèmes avec vos pieds?

- Pieds plats/creux
- Pieds déviés vers l'intérieur ou l'extérieur
- Hallux valgus (oignons)
- Épine de Lenoir
- Ongles incarnés ou épais (mycotiques)
- Douleurs chroniques (au dos, aux genoux souvent reliées à des problèmes de pied)
- Verrues, pied d'athlète, cors, corne, etc.
- Démarche anormale de votre enfant



Patrice Roy Jr., D.P.M.
Docteur en médecine podiatrique

À Sherbrooke, Clinique podiatrique de l'Estrie et à Drummondville, votre podiatre Patrice Roy, D.P.M., peut vous aider à résoudre ces problèmes.



PATRICE ROY D.P.M. (Permis no 90-001)
91, RUE PEEL, BUREAU 300
SHERBROOKE
Rendez-vous: 820-1157
1230, BOUL. MERCURE
DRUMMONDVILLE
Rendez-vous: 477-1833

OUVERT BIENTÔT LE SAMEDI

*Patrice Roy, D.P.M., est membre de la Corporation professionnelle des podiatres du Québec

Le Centre-école de parachutisme de Valcourt s'implante à Saint-Simon

Claude PLANTE Valcourt

Le Centre-école de parachutisme de Valcourt prend de l'expansion avec l'implantation d'une succursale à Saint-Simon, près de Sainte-Hyacinthe. Depuis une semaine, le poste de la Montérégie accueille les experts, tandis que qu'on se concentre au centre de Valcourt sur les cours offerts aux débutants.

Cette nouvelle vient mettre fin aux rumeurs voulant que le centre-école ferme ses portes aux profits de Saint-Simon et du site touristique de l'inventeur bien connu Jean Saint-Germain. Grâce à une autorisation

spéciale du ministère fédéral des Transports, les parachutistes d'expérience pourront y sauter de plus haut que dans le ciel de Valcourt.

Plus près de Montréal

«Il y a plus de commodités à Saint-Simon et aussi plus de visibilité comme c'est plus près de Montréal, note l'un des propriétaires du centre-école, Robert Ledoux. Depuis quelques semaines, nous sommes à Saint-Simon à temps partiel. Puisque ça fonctionne bien, nous avons pensé ouvrir le centre à temps plein.»

L'achat cette année d'un appareil unique au Canada, le «Pilotus Porter», donne la possibilité de

monter plus haut en altitude et de transporter plus de sauteurs. «Nous pourrions atteindre les 20 000 pieds. C'est unique au Canada. Notre avion est le meilleur au monde pour le saut en parachute.»

«Il ne faut pas que ça arrête. L'avion doit toujours voler pour que ça soit rentable», poursuit-il.

Le centre-école, devenu avec les années une véritable institution à Valcourt et même en Estrie, emploie une dizaine de personnes à temps plein et une vingtaine à temps partiel.

VENTE DU TONNERRE

chez



avec

Clarion et CLIFFORD

Systemes d'alarme
Radios d'auto
Démarreurs à distance

Jeu-di — Ven-dredi — Sa-medi
18 — 19 — 20 août

3040, rue King Ouest, Sherbrooke, 562-4222

Cadeaux surprise et hot dogs gratuits!

PRIX JAMAIS VUS!
JAMAIS ENTENDUS!

68377

SUPER VENTE ÉCLAIR!

chez

AUDIOTEC

Partenaire d'affaires chez J.V.S. Audio

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

18 — 19 — 20 AOÛT

Cellulaire Nokia LX12

GRATUIT

avec activation de 12 mois

Faites vite!

Quantités limitées de 4 par jour

3040, rue King Ouest 562-9262

Bell Mobilité

Agent cellulaire autorisé

68330

AVEZ-VOUS COMPARÉ ?

SOULIERS DOCTOR MARTENS "L'ORIGINAL"
Cuir lisse
Noir, rouge cerise
Comparez à 125\$
69⁹⁹

SOULIERS GRIFFINS
Hommes, femmes et enfants
Vert, noir, bleu, bourgogne
Comparez à 55\$
29⁹⁹

NOUVEAUTÉS POUR LES JEUNES!
CHROME DOME
SOULIER À BOUT D'ACIER APPARENT
À partir de
44⁹⁹

ESPADRILLES POUR ENFANTS
Reebok, L.A. Gear, 301, Sugi
À partir de
29⁹⁹

BOTTES CHAUSSURES ESPADRILLES SACS À MAIN BOURSES MALLETES

ENTREPÔT CHAUSSURES P.R.I.X.

POUR TOUTE LA FAMILLE!

PLACE BROUILLARD

2700, rue King ouest, Sherbrooke

67159

POUR CONNAÎTRE VOS COMBINAISONS GAGNANTES, CONSULTEZ VOTRE GUIDE!



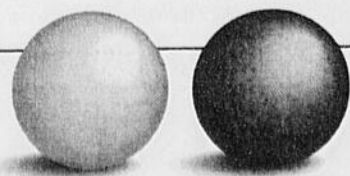
L'AUTOBUS VOUS DIT

895, rue Cabana, Sherbrooke (Québec) J1K 2M3
564-CMIS 564-2687

GUIDE DES RÉSEAUX RÉGULIER + COMPLÉMENTAIRE
1994-1995
EN VIGUEUR LE 21 AOÛT 1994

ASCOT
FLEURIMONT
LENOXVILLE
ROCK FOREST
SHERBROOKE

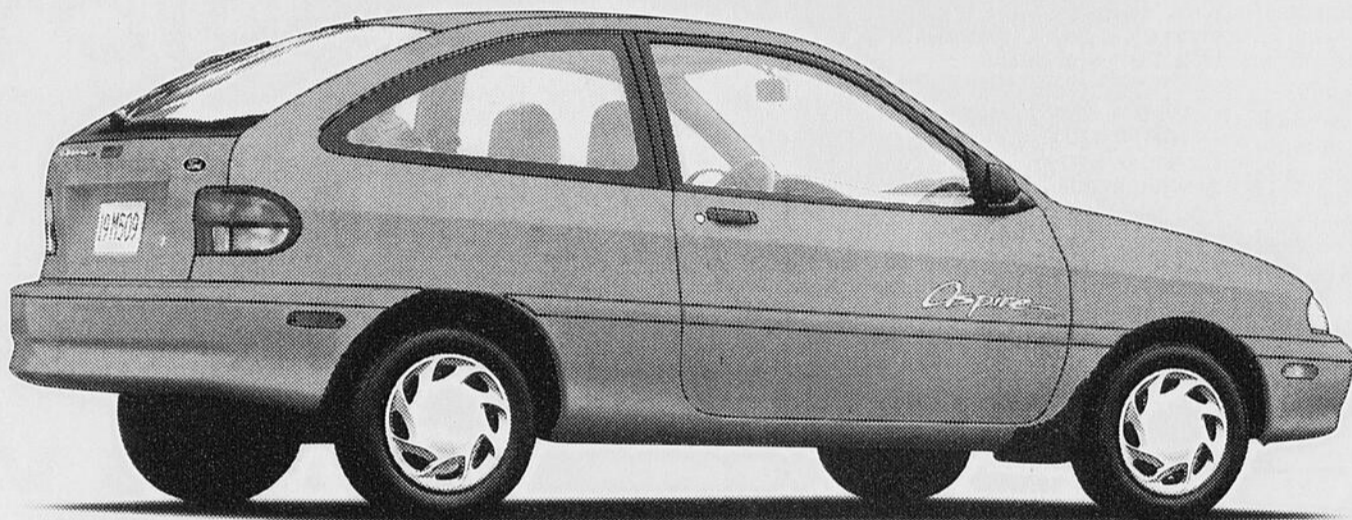
L'AUTOBUS VOUS DIT



GRANDE VENTE 90

ON FÊTE ÇA

Aspire 9 490\$



- ◆ Moteur 4 cylindres ◆ Boîte manuelle 5 vitesses
- ◆ Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant ◆ 2 rétroviseurs extérieurs

Tempo/Topaz 11 990\$

Édition Max



- ◆ Moteur 4 cylindres ◆ Boîte automatique ◆ Climatiseur
- ◆ Rétroviseurs à télécommande électrique ◆ Groupe Édition Max: peinture deux tons, porte-bagages de coffre noir, jantes en aluminium à 7 rayons

Venez célébrer avec nous



36 GARANTIE
pare-chocs à pare-chocs
60 SANS FRANCHISE

ASSISTANCE ROUTIÈRE

Pour tout renseignement,
1 800 561-FORD

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS: Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

90^e ANNIVERSAIRE

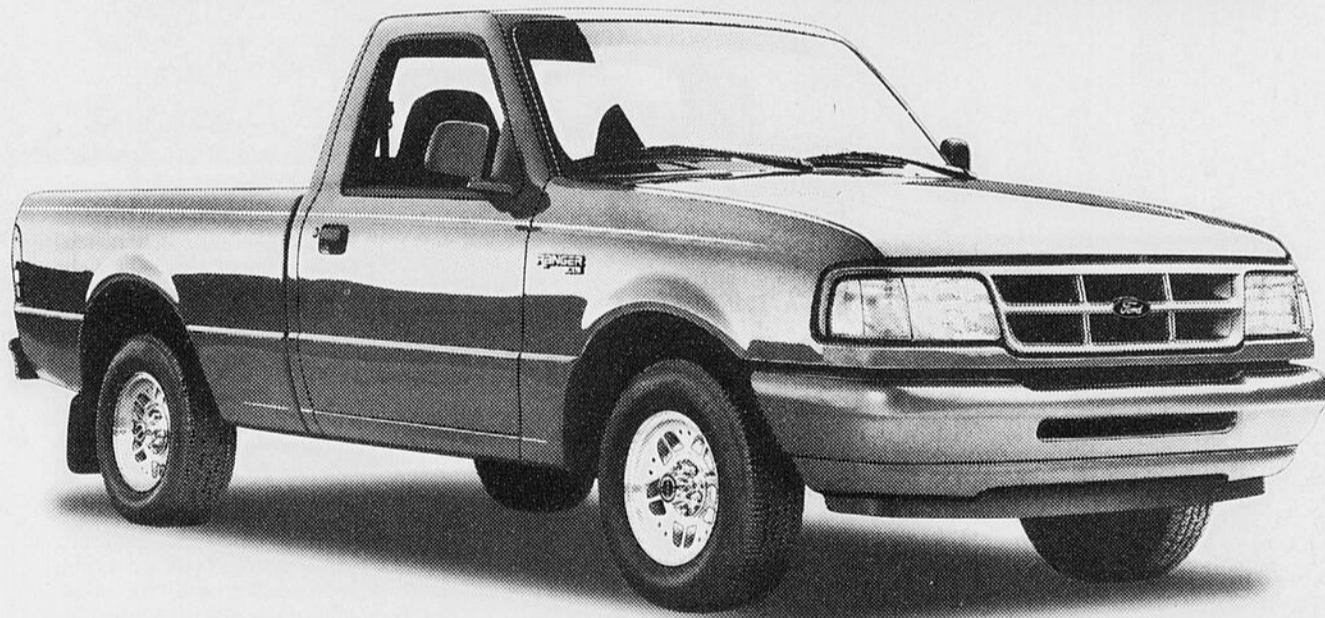
EN GRAND!

Aerosport 16 990\$*



- ◆ Moteur V6 de 3 litres ◆ Climatiseur ◆ Boîte automatique 4 vitesses
- ◆ Freins assistés avec antiblocage aux roues arrière ◆ Servodirection ◆ Groupe Décor Sport : jantes en aluminium, becquet avant, marchepieds, bandes décoratives

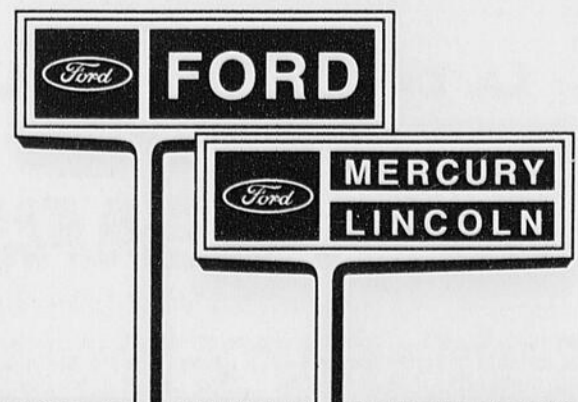
Ranger XL 10 990\$****



- ◆ Servofreins avec antiblocage aux roues arrière ◆ Servodirection ◆ Boîte manuelle 5 vitesses
- ◆ Radio AM/FM stéréo avec montre ◆ Banquette 60/40 en tissu ◆ Glaces teintées
- ◆ Jantes en aluminium coulé ◆ Pneus toutes saisons ◆ Pare-chocs arrière avec marchepied

is et profitez de ces rabais!

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury
ENCORE PLUS POUR VOUS!



Le Capitol pris d'assaut par les camelots de La Tribune



Sandra Glaude, 12 ans, de Saint-Élie d'Orford



Mélissa Lemieux, 15 ans, de Fleurimont



François Vaillancourt, 15 ans, de Bromptonville

mais c'est pas si pire.» Avec son salaire, elle s'est payé de petites choses, mais le gros de ses profits dort bien à l'abri dans son compte de banque, pour les années futures.

Du Publisac à La Tribune

Mélissa Lemieux, comme la majorité de ses collègues, est dans la profession depuis trois ou quatre ans. Ancienne camelote de «Publisacs», elle a opté pour les journaux. Raison : plus payant. «Ça me prend douze minutes chaque matin pour faire ma tournée, environ une heure par semaine. À 30 \$ l'heure, c'est quand même pas mal.»

Debout à 6 h, elle avoue que c'est plus difficile en été, parce qu'elle se couche plus tard. «Mais c'est pas grave. Je me recouche en revenant.»

François Vaillancourt, 15 ans, de Bromptonville, trouve que le salaire est maigre, mais se dit conscient de l'importance de son travail. Pour cet amateur de sports d'hiver, les conséquences sur les vacances d'été importent peu. «C'est une bonne "job"», conclut-il.

Une fois tout le monde installé et armé de son sac de pop corn, de sa boisson gazeuse, et bien calé dans son siège, le film commence, accompagné aussitôt des premiers éclats de rire.

Et vous auriez dû entendre la rumeur dans la salle quand le nom d'O. J. Simpson est apparu au générique...



Téléphoto par Jean Bourbonnière

Hier, en début d'après-midi, une file de camelots attendait l'ouverture du Cinéma Le Capitol, pour une représentation spéciale offerte par La Tribune en remerciement de leurs précieux services. Ce n'était pas Arnold qui était au programme, mais plutôt L'agent fait la force 33 1/3.

Steve BERGERON

Sherbrooke

Métier «pas si pire»

Ils sont encore jeunes, mais déjà ils travaillent. Même en vacances, ils sont debout avant 7 h. Ils bravent les -40 °C et les pluie diluviennes pour 30 \$ par semaine. Pourtant, sans eux, que serait ce journal que vous tenez entre les mains?

C'est pourquoi La Tribune, en guise de remerciement pour ces jours, ces mois, ces années même de fidèles services, a convié quelque 500 camelots de la région sherbrookoise à une représentation spéciale du film *L'agent fait la force 33 1/3*, à 13 h 30, hier, au Cinéma Capitol.

Voilà maintenant plusieurs années que La Tribune organise cette activité. Entre 200 et 300 camelots ont répondu à l'invitation.

Déjà à 13 h, une longue file de jeunes s'était massée devant le cinéma. La fébrilité du centre-ville en ce milieu de journée semblait se transmettre au groupe, qui attendait impatiemment l'ouverture des portes pour retrouver la fraîcheur de la salle de projection.

Quelques filles dans la foule, mais une majorité de garçons. Peut-être est-ce le temps de glisser une ou deux petites questions...

Sandra Glaude, 12 ans, de Saint-Élie d'Orford, est une camelote (et pas une «camelote») depuis un an. Au cours des douze derniers mois, elle a fait connaissance avec les déboires du métier. L'impitoyable hiver lui a donné du fil à retordre.

«Mais c'est le "fun". Y a des jours où j'aimerais rester couchée,

Richard Tremblay remercie à sa façon Lucille Parizeau pour son cadeau

Le département de greffe rénale du CHUS s'enrichit d'une peinture

Steve BERGERON

Sherbrooke

CHUS.

Ce sont les petites choses qui font souvent le plus de plaisir.

Hier, une modeste réunion avait lieu aux départements d'hémodialyse et de transplantation rénale du CHUS. Le centre central de cette rencontre : une très jolie peinture que Richard Tremblay, président de l'ACDO (Association canadienne de dons d'organes), a offert aux départements.

Cette peinture est une oeuvre de Mme Lucille Parizeau, bénéficiaire de l'hôpital d'Youville, qui, en premier lieu, devait donner son oeuvre à Richard Tremblay, en remerciement pour une conférence. Celui-ci a décidé d'en faire cadeau au

«C'est un geste humble, symbolique, mais très humain, qui redonne espoir à ceux qui sont en attente d'un organe. Je tiens à remercier tous les bénéficiaires de l'hôpital d'Youville pour ce cadeau», a indiqué Richard Tremblay.

Soulignant le leadership du CHUS en matière de dialyse et de dons d'organes, qui couvre tout le centre du Québec, le président de l'ACDO a voulu aussi remercier tout le personnel de l'établissement.

«Le dynamisme de l'Estrie en ce qui concerne l'avancement dans la transplantation d'organes et la sensibilisation de la population en fait une région modèle», a rajouté Louise Bibeau, directrice générale de Québec Transplant.

Cénotaphe jardin

Richard Tremblay en a profité pour annoncer officiellement qu'un cénotaphe jardin sera inauguré dès octobre à l'intersection de la rue Jacques-Cartier et du boulevard Portland.

Ce monument sera dédié aux personnes qui ont fait don de leurs organes et rendu un second souffle de vie à leurs concitoyens. Tous leurs noms seront inscrits sur le cénotaphe.

«La réussite d'une greffe dépend du travail d'une foule de personnes, mais les véritables héros, trop souvent anonymes, ce sont ceux qui ont sauvé des vies grâce à leurs dons», a exprimé Richard Tremblay.



Téléphoto par Claude Poulin

Dr Ève-Reine Gagné, néphrologue et responsable du département d'hémodialyse du CHUS; Richard Tremblay, président de l'ACDO (Association canadienne de don d'organes); Mme Lucille Parizeau, bénéficiaire de l'hôpital d'Youville, qui a réalisé l'oeuvre; M. Eugène Simard, qui reçoit des traitements de dialyse; Dr Jean-Luc Wolff, chef du département de transplantation rénale du CHUS; Louise Bibeau, directrice générale de Québec Transplant.

Recensement commencé pour le scrutin municipal

Le recensement des électeurs en prévision du scrutin municipal du 6 novembre est commencé à Magog.

Jusqu'au 26 août, des recenseurs dûment identifiés se présenteront à chaque résidence pour recueillir les informations nécessaires. Toute personne constatant qu'aucun recenseur ne s'est présenté à son domicile durant cette période pourra signaler la chose au personnel du bureau du directeur

de scrutin, Me Michel Pinault.

Du 26 août au 10 septembre, une équipe volante tentera de joindre les personnes qui n'auront pas pu être jointes par les recenseurs lors de leur tournée. À compter du 6 octobre, un avis à l'électeur sera transmis dans chaque unité de logement de Magog. Si un électeur ne reçoit pas cet avis ou encore si l'avis est incorrect, il devra le signaler au personnel du bureau de Me Pinault. La révision de la liste électorale sera faite à l'hôtel de ville les 17, 18, 20 et 21 octobre, de 8 h à 17 h 30, et le 19 octobre, de 8 h à 22 h. Chacun devra donc d'assurer que son nom apparaît sur la liste électorale avant le 21 octobre.

Pour voter, il faut avoir au moins 18 ans le 1er septembre 1994, être citoyen canadien, ne pas être frappé d'une incapacité légale, être domicilié à Magog depuis au moins le 1er septembre 1993 ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'une place d'affaires depuis au moins cette date.

FORMATION PROFESSIONNELLE EN MASSAGE

COURS DE MASSAGE par l'école de massage Memphrémagog enr.

Masseurs officiels de la Traversée

à Magog et à Granby
Tél.: (819)868-0062 / sans frais 1 800 269-0062

Nous sommes fiers de vous présenter notre équipe de professionnels enseignants!



Membre de l'Association des Centres de formations en approches corporelles (A.C.F.A.C.)
FORMATION PROFESSIONNELLE en massage californien (400 h.)
Cour suivant le profil requis par la Fédération québécoise des masseurs et massothérapeutes (F.O.M.M.)

Frais de scolarité déductibles en vertu de la Loi sur les impôts (provincial et fédéral)
Inscription 94-95 (Nombre d'inscriptions limité)
Date limite: 1er septembre 94
Les cours se donnent en soirée
MAGOG: lundi-mercredi
Granby: mardi-jeudi

RÉORIENTATION DE CARRIÈRE

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears «Rentrée des classes» en vigueur du 18 au 24 août 1994 et insérée dans La Tribune du 17 août 1994, veuillez noter que partout dans le cahier C où il est question de l'offre de paiement différé, la date de fin aurait dû se lire «Offre en vigueur jusqu'au 24 août 1994» et non le 31 août tel qu'indiqué. Dans l'annonce «Rénovation résidentielle» parue dans La Tribune du 13 août 1994, veuillez noter que dans la section «aucun paiement avant janvier 1995», le chauffage, climatisation et ventilation ainsi que portes de patio ne font pas partie de cette offre. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SEARS

Attendez-vous à plus

4 JOURS SEULEMENT DEJOUÉZ LA TPS*

CE JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE, TOUTE NOTRE GAMME DE PNEUS POUR VOITURES DE TOURISME, POUR CAMIONS LÉGERS, PNEUS PERFORMANTS ET TOUT TERRAIN**

*Sears déduira du montant total de votre achat un montant équivalent à la TPS
**Sauf pneus avec imperfections



29⁹⁹ P155/80R13
Ch. Ord. 37,99
GUARDSMAN^{MD} PLUS

39⁹⁹ P145/80R12
Ch. Ord. 62,99
GUARDSMAN RESPONSE XL

49⁹⁹ P155/80R13
Ch. Ord. 55,99
SILVERGUARD^{MD} ESPRIT^{MC}

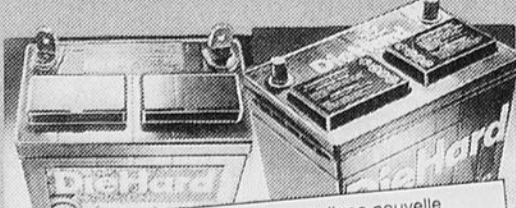
Faites votre choix parmi une vaste sélection de pneus faits pour Sears par Uniroyal Goodrich, Michelin et Goodyear.

Pneus pour voitures de tourisme couverts par des garanties exclusives de 60 000 à 130 000 km contre l'usure†.

DieHard^{MD}...seulement chez Sears

79⁹⁹

Couverts par une garantie† de 60 mois, remplacement gratuit pendant 12 mois, garantie respectée partout en Amérique du Nord. Formats pour la plupart des voitures Nord-américaines et importées.



99⁹⁹

Notre plus puissante batterie avec puissance de démarrage à froid de 900 A. 72 mois de garantie†, remplacement gratuit pendant 12 mois. Série N° 66000. Batteries similaires aux illustrations.

Inspection gratuite des freins

Nous enlèverons toutes les roues afin de vérifier les plaquettes, tambours, conduites, étriers, câbles et plus encore. Passez dès aujourd'hui à un centre de l'auto Sears.

Parallélisme...39⁹⁹

Nos spécialistes inspecteront les pneus, le châssis et la suspension. Comprend réglage de la géométrie du train avant selon les normes du constructeur. Supplément pour câbles et ajustement arrière.

Rien que 59⁹⁹

Batterie Sears 55, garantie 55 mois†, remplacement gratuit pendant 12 mois. Garantie partout en Amérique du Nord.

LA CLÉ DE L'ULTRA SERVICE^{MC}

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 21 AOÛT 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étalt' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, St-Bruno: 441-6603, Ville St-Laurent: 335-7770, Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauve: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Les visites de chefs en région

Les chefs des partis politiques et leurs candidats régionaux nous amènent inévitablement vers des discussions idéologiques globalisantes. Ce sont celles que toute la population québécoise se pose de façon générale. Les Estriens n'y font pas exception. Pourtant, les chefs et les candidats régionaux ont aussi le devoir de se mettre au diapason des régions qu'ils courtisent avec encore plus d'emphase cette année que dans les campagnes antérieures.



Jacques Pronovost

Ils réussissent tant bien que mal. Car il faut avouer que leurs préoccupations nationales les tiennent loin des questions locales et régionales qui pourtant inquitent ou intéressent les citoyens.

Jacques Parizeau a bien lancé quelques lignes au cours de sa première visite. De façon un peu maladroitement parce que mal informé. Sa promesse d'accorder à la région le projet Innovatech était bien intentionnée mais beaucoup trop électoraliste pour être considérée sérieusement. Elle se situait par ailleurs directement sur le terrain de la ministre Monique Gagnon-Tremblay. Les péquistes ne pouvaient rien y gagner sinon accréditer le projet de la ministre libérale. Sa réplique sur la pépinière d'East Angus représentait un autre effort louable pas assez documenté et imprécis. Mais c'est mieux que rien.

Coincé par La Tribune sur dix questions des intervenants régionaux, le premier ministre Daniel Johnson ne s'est pas non plus esquivé comme la plupart des politiciens en patins à lames le font quand ils sentent la glace leur glisser sous les pieds. Pour dire vrai, Daniel Johnson a réussi une performance assez extraordinaire dans les circonstances. C'est même la première fois qu'un chef du gouvernement ou un chef de parti se prête à ce jeu improvisé avec autant d'aplomb.

S'il a dû emprunter des sentiers tortueux dans certains dossiers comme celui de l'hôpital d'Asbestos ou de la pépinière d'East Angus, il n'a pas pris de détour dans le dossier du casino à Magog. «NON, un point c'est tout», affirmait-il. Il était aussi direct sur le dossier d'ABB sans y apporter de solution comme sur celui des budgets des groupes populaires ou au sujet d'un débat sur la fiscalité. Voilà ce qu'on veut savoir. Les louvoisements ou les promesses floues ne nous apprennent rien. La clarté de Daniel Johnson, qu'elle fasse plaisir ou non, l'honore.

Il ne faut pas demander aux chefs de parti de venir régler tous nos problèmes. Mais la simple politesse et la démonstration de leur intérêt envers nos préoccupations exigent qu'ils s'informent des dossiers majeurs et se préoccupent de nos inquiétudes. Cette connaissance des réalités régionales permettra un jour qu'ils et elles agissent avec moins d'inconscience envers les problématiques régionales.

Il revient naturellement aux candidats régionaux à prendre en considération avec encore plus de force et de rage les dossiers régionaux. À dire ce qu'ils en pensent, à orienter la réflexion vers les solutions envisageables. Il est aussi de leur devoir de bien informer leur chef respectif pour qu'il puisse en traiter adéquatement. Il s'agit là d'une sensibilisation importante pouvant permettre la résolution de certains problèmes dans l'avenir.

Nous pouvons certes en régler plusieurs par nous-mêmes, entre nous, tous ensemble. Un coup de pouce ne fait jamais de tort.

Alors oui, parlez-nous de bilan, d'emplois créés partout au Québec, de l'avenir constitutionnel de la province. Les Estriens font partie de ces processus de décision. Parlez-nous aussi de finances publiques, du système de santé qu'il faut réformer dans le respect des services à offrir, d'amélioration de la qualité d'enseignement au Québec, de réaménagement dans la taille de l'État. Nous en payons aussi le prix; nos enfants, nos parents, nos amis en souffrent ou en bénéficient, c'est selon le cas. Mais de grâce profitez de vos visites en régions pour sortir de vos tours d'ivoire, regardez de plus près les réalités qui vous entourent, écoutez ce que les gens ont à vous dire. Vous n'en serez que mieux équipés pour prendre les bonnes décisions.

FÉLICITATIONS

Toute création d'emplois mérite aujourd'hui d'être soulignée. De façon encore plus importante quand des entrepreneurs sauvent plusieurs dizaines d'emplois menacés. C'est le cas de l'entreprise Sheard à Coaticook fermée depuis quelques semaines en raison de difficultés financières. Le mérite de cette relance revient à M. George Sheard et sa soeur Perihan. Ils comptent reprendre progressivement les quelques 60 employés mis au chômage temporairement. Toutes nos félicitations.

QUESTION DU JOUR

Jean Charest devrait-il prendre part directement à la campagne électorale au Québec?



Guy Bertrand, Sherbrooke: «Oui, c'est un gars qui a une tête sur les épaules, très populaire ici, et qui a toujours eu à cœur les intérêts de la région.»



Monique Rozon, Sherbrooke: «Oui, je crois que ça serait bien. Cela pourrait apporter des avantages pour la région.»



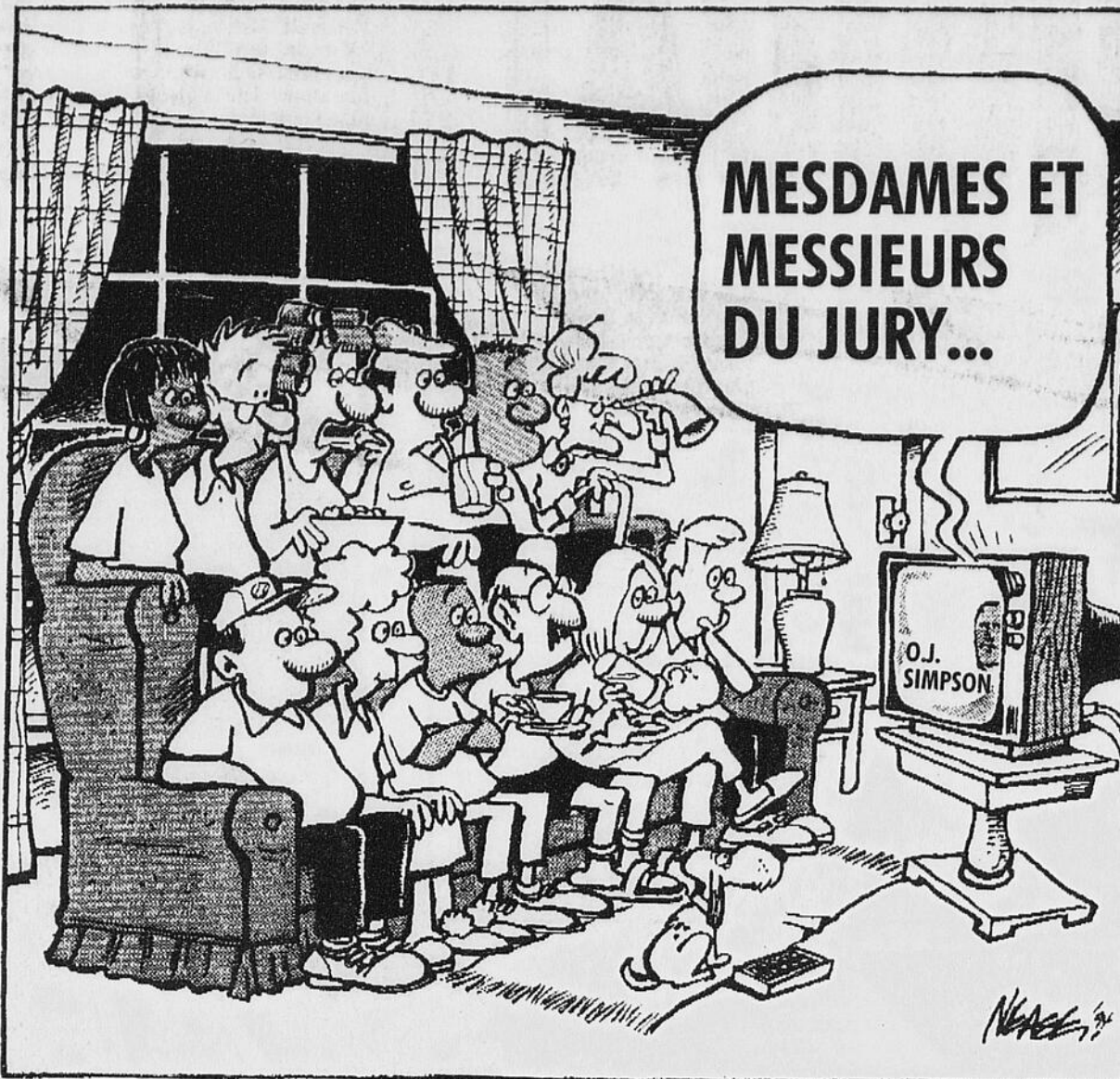
Brigitte Vallières, Johnville: «Oui, ça serait intéressant de connaître son opinion. Peut-être même que ça pourrait relancer les débats importants.»



Daniel Pérusse, Sherbrooke: «Quant à moi, non. Peut-être s'il avait décidé de prendre part pour un des deux partis provinciaux, mais son travail, c'est avant tout le Parti conservateur. Je préfère qu'il reste neutre.»



Rudy Pivaral, Saint-Denis-de-Brompton: «Définitivement. Il a toujours très bien fait pour Sherbrooke et on aura toujours besoin d'un homme comme lui.»



TRIBUNE LIBRE

Boulevard J.S. Bourque

C'est le 10 août 1534 que Jacques-Cartier pénétra dans la baie du grand fleuve québécois qu'il baptisa lui-même du nom de Saint-Laurent en l'honneur de la fête de Saint-Laurent, ce jour-là même. Jusque-là, les nomades appelaient cette voie navigable «la rivière du Canada».

Il y a, à Sherbrooke, un parc et une rue qui portent le nom de Laurentie et qui traduit poétiquement tout ce qui se rapporte à Saint-Laurent, c'est-à-dire: le golf, le fleuve, la chaîne de montagnes, les Laurentides, la vallée du Saint-Laurent, la voie maritime, tout ce corridor qui va jusqu'au cœur de l'Amérique du Nord.

Vive le terme Laurentie dans notre toponymie locale et félicitations à ceux qui ont choisi ce nom. Or quatre grands personnages ont marqué l'histoire de notre ville par la contribution exceptionnelle qu'ils ont respectivement apportée au développement local et régional:

1- Alexander Galt (1817-1893) aura laissé sa marque, notamment par la construction du chemin de fer qui est devenu désuet aujourd'hui mais qui a longtemps assuré le transport des marchandises et des voyageurs et contribué à l'essor économique de Sherbrooke et de la région.

2- Jacob Nicol (1876-1958), fondateur du journal local La Tribune et de plusieurs autres journaux importants et responsable de l'établissement de la radio locale CHLT. Il a exercé une influence majeure durant ses mandats de député, ministre et sénateur.

3- Paul Desruisseaux (1905-1982) a été l'instigateur de l'établissement du réseau de radio-télévision Sherbrooke Ltée (1955), considéré comme le fleuron des communi-

tions de l'époque dans notre milieu. Avant d'être nommé sénateur (1966), il avait été vice-doyen de la faculté d'administration des affaires de l'Université de Sherbrooke (1958-64).

4- John S. Bourque (1894-1974). Outre une triple carrière - militaire, commerçant, politique - ce Sherbrookois aura laissé le plus grand héritage aux générations à venir, l'Université de Sherbrooke.

Il y aurait encore beaucoup à écrire au sujet de ces quatre personnages et de nombreux autres qui se sont révélés aussi des apports considérables pour la ville et la région.

Ce que je veux faire remarquer, encore une fois, c'est que les honorables Alexander Galt, Jacob Nicol et Paul Desruisseaux ont été honorés par la Ville de Sherbrooke qui a désigné des rues en leur honneur, sauf l'honorable John S. Bourque.

On n'invoquera toujours pas que la plaque portant l'inscription «Bourque» fixée en 1935 à l'entrée de cour de la résidence de M. Bourque convient encore comme hommage à rendre à ce grand Sherbrookois.

Au contraire, pour témoigner dignement de la reconnaissance due à celui qui a légué une université comme couronnement de son oeuvre, une décision majeure s'impose de la part des autorités municipales. Que la côte King conserve son nom mais que la rue King devienne le boulevard J.S. Bourque.

Beaucoup d'autres raisons militent en faveur de ce geste magnanime et convenable. Le temps est venu où il faut procéder sans plus de tergiversations pour rendre à César ce qui appartient à César et à Johnny Bourque ce qui ne serait que justice, équité et noblesse.

Si on rappelle l'arrivée de Jacques Cartier au Canada, n'est-il pas dans l'ordre de souligner que 1994 marque aussi le 100e anniversaire de naissance de M. Bourque, le 20e anniversaire de son décès et le 40e anniversaire de l'Université de Sherbrooke.

Les édiles municipaux, à vous la parole.

Fernand Drapeau
Sherbrooke

Sécurité et liberté

On entend parler, de temps en temps, de la possibilité qu'on impose aux cyclistes l'obligation de porter un casque pour avoir le droit de circuler dans les rues de nos belles villes. Il m'est avis que c'est là une menace qui pourrait alerter un peu le système nerveux des amis de la liberté.

Il commence à y avoir un peu trop, dans notre bonne société québécoise, de ces affreuses gens qui, au nom de leur insécurité ontologique, cherchent à imposer à tout le monde toutes sortes de mesures voulant rendre nos vies plus sécuritaires. Les nombreuses mesures visant à sécuriser la vie de nos enfants, des parents, des grands-parents et, bientôt, des morts, ne se comptent plus. Pour ne déprimer personne, je n'en nommerai aucune.

Avec toutes ces mesures de sécurité, c'est notre pauvre liberté, du moins les quelques débris qui en restent, qui risque de finir ses jours au musée de l'Histoire à y bercer nos dernières illusions.

Je pense qu'il ne faut imposer à personne le port déplaisant de ce ridicule casque de plastique. Que ceux qui en sentent le besoin le fassent et fichent la paix à ceux qui n'en veulent pas. Et, quant à moi, pour être encore plus en sécurité, nos peureux peuvent bien ajouter au port de leur beau casque, des épauillettes, des coudes, des genoux, et même des jambières de gardien de but. Et si, par malheur, leur insécurité persiste, ils peuvent toujours aller consulter nos «psy» qui ne savent pas toujours dans quel sens tourner leurs précieux pouces.

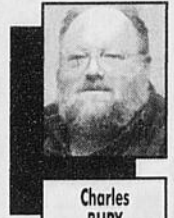
J'espère de tout cœur que les gens de nos régions ne laisseront pas ces malades de la sécurité miner leur liberté de vivre avec audace et assurance une vie de plus en plus libre.

Souvenons-nous que la sécurité est assez bonne voisine de la tyrannie. Pinochet et Staline aimaient beaucoup la sécurité.

Pierre Parenteau
Drummondville

Casino: un meilleur pari

Les jeux sont faits et il semble que la région Magog-Orford n'aura pas son précieux casino; vous pouvez parier là-dessus. Mais ne gaspillez pas vos larmes car ce n'est pas si grave que cela. En fait, ce n'est pas grave du tout. Un casino, c'est exactement ce dont l'Estrie n'a pas besoin.



Charles Bury

C'est sûr que le tourisme ne fait pas trop mal à une région. Mais les gens de la région se doivent de ne pas trop s'y fier. Les beaux lacs, les beaux paysages et les grandes montagnes amènent du monde dans la région et ces gens dépensent leur argent pour acheter des biens et des services qui stimulent un peu l'économie en créant des «jobs» et en haussant les chiffres d'affaires de certains commerces. Entre autres, ça fait le bonheur des hôteliers, des propriétaires de dépanneur, des marchands de T-shirts et des vendeurs de bateaux. Mais dans une région comme la nôtre, le tourisme demeure et va demeurer une industrie à temps partiel.

On peut bien parler de Magog-Orford comme destination «quatre saisons», mais comme les conducteurs québécois le savent si bien au sujet des pneus de même appellation, ce n'est pas du tout le cas, surtout dans une région comme la nôtre. Dans le cas des pneus d'auto, «quatre saisons» veut dire «trois saisons» parce qu'ils ne valent pas cher en hiver. Dans le cas du tourisme dans les Cantons de l'Est, ça marche en été et en hiver, mais à l'automne et au printemps, ça «spinné» comme de vieux pneus, et le nombre de visiteurs varie à peu près entre nul et zéro.

En conséquence, la sécurité d'emploi n'existe pas. Vous n'êtes pas d'accord? Demandez aux cuisiniers de casse-croûte à Magog pourquoi ils se font «slacker» au début septembre et à la mi-avril à tous les ans. Ou demandez aux femmes de chambre des hôtels pourquoi elles ne travaillent qu'en hiver et en été. De plus les employés de l'industrie touristique sont payés surtout au salaire minimum ou à peu près et contrairement aux industries dites «durables», il y a très peu de chances qu'on puisse patienter assez longtemps pour hériter d'un meilleur emploi à un moment donné.

Au cours de la dernière décennie, les casinos sont devenus la mode partout en Amérique du Nord parce que les gouvernements y ont découvert une merveilleuse nouvelle source de revenus. Donc, les petits casinos poussent comme de la mauve herbée et quelques-uns, comme celui de Montréal, deviennent des gros. Mais l'endroit où on établit un casino est très important, et la clientèle d'un casino en Estrie viendra forcément de l'extérieur. Est-ce que les gros «gamblers» prendraient le risque de faire un tour ici pendant une tempête de neige? Non. Pendant qu'il fait 35 celsius en bas de zéro? Non. Pendant le dégel? Pas plus. Et le propriétaire d'un casino à Magog, que ce soit l'État ou un entrepreneur privé, peut investir autant qu'il le voudra mais ne réussira jamais à changer la séquence des saisons.

Enfin, si les gens d'affaires de la région Magog-Orford sont vraiment des mordués des casinos, qu'ils embarquent dans l'industrie des équipements et fournitures de salle de gambling, de la fabrication des tables de roulette aux logiciels de machines à sous. Ce sera un meilleur pari.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

PUBLICITÉ

Stéphane Lavalée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Jacelyn Godbout
Adjointes au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

PRODUCTION

André Roberge
Contremaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

COMPTABILITÉ

Julienne Poulin
Gérante du crédit

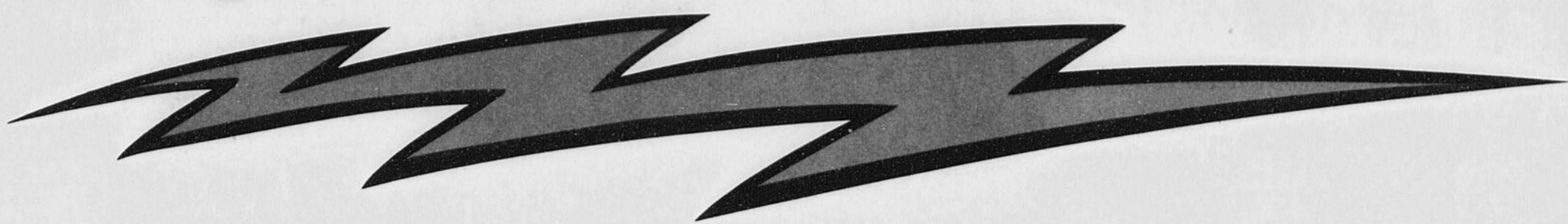
TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Custeau
Adjoint au directeur

LIQUIDATION CHOC!

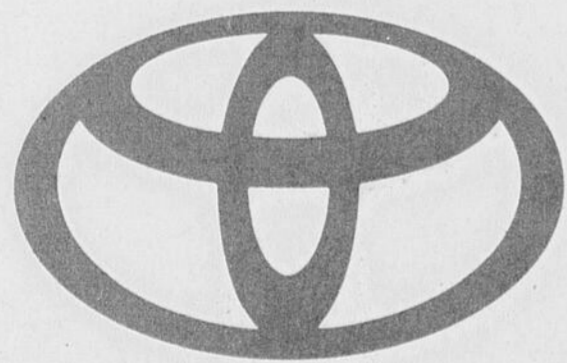


5.9%*

Dernière chance de vous offrir une Toyota 1994!

*C'est en plein le temps de profiter d'offres incroyables sur tous nos modèles 1994. Financement au taux de 5,9% pour 48 mois offert, sur approbation de crédit par Toyota Crédit Canada Inc., à l'achat de tout modèle Tercel et Camry 1994. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350
BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577
CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511
CHAMBLY
Chambly Toyota
658-4334

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200
COWANSVILLE
Cowansville
Toyota
263-8888
DRUMMONDVILLE
Drummondville
Toyota
477-1777

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404
ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
453-2510
JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449
LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662
LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634
LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710
LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MAGOG
Toyota Magog
843-9883
MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511
MONTREAL
Alix Toyota
376-9191
MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010
MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777
MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354
MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0909

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510
REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540
RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923
ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191
ST-JEAN
Déry Toyota
359-9000
ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255
ST-LEONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

STE-AGATHE
Toyota À Ste-Agathe
326-1044
STE-THERESE
Blainville Toyota
435-3685
SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393
SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
742-4596
TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
471-4117
TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard Automobiles
373-0850
VERDUN
Woodland Toyota
761-3444
VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

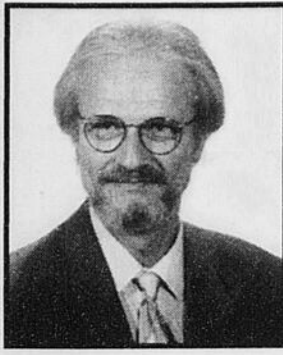


RENDEZ-VOUS 94

Johnson promet un budget équilibré sans hausse d'impôts

1946

1994

Jean-Pierre Savard
PropriétaireMERCERIE
J.L. SAVARD LTÉE61, rue Wellington Nord
Centre-ville de SherbrookeVENTE DE
FERMETURE

Jean-Pierre Savard tient à remercier ses fidèles clients pour le précieux encouragement accordé durant toutes ces années.

Par la même occasion, une invitation toute spéciale est lancée à la population afin de profiter des nombreux spéciaux de fermeture allant jusqu'à 80%, taxes incluses.

Au plaisir de vous voir

Jean-Pierre Savard

Norman DELISLE Shawinigan (PC)

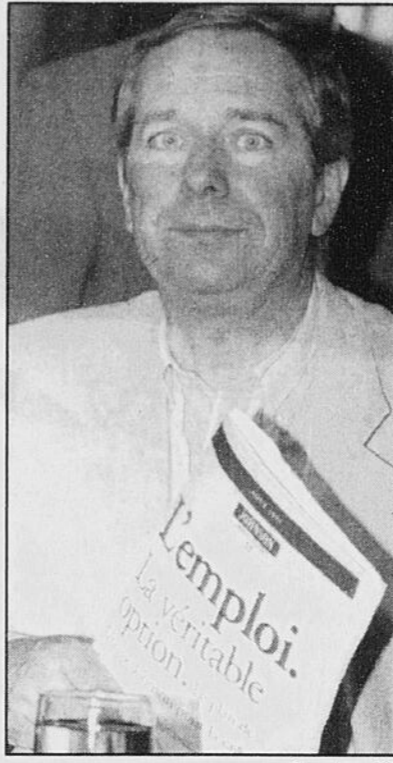
Deux lois seront présentées à l'Assemblée nationale en cas de réélection d'un gouvernement libéral: une première forcera le gouvernement à l'équilibre budgétaire d'ici 1998-99, un autre prévoira la révision automatique de tout programme ou règlement après cinq ans de mise en vigueur.

De plus, un gouvernement libéral s'engage à ne pas augmenter les impôts des contribuables, comme l'a fait son adversaire péquiste récemment.

C'est ce qu'a annoncé le premier ministre et chef du parti libéral Daniel Johnson hier, à l'occasion du lancement de son programme économique lors de la visite d'une papeterie à Shawinigan. Le programme économique libéral comprend 12 mesures dont certaines avaient déjà été rendues publiques.

Engagement déjà pris

Une première loi forcera le gouvernement à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici cinq ans. Un tel engagement d'éviter les déficits avait déjà été pris dans le dernier budget du ministre des Finances mais cette fois, on donnera une assise législative à cet engagement. Le dernier déficit du budget de mai dernier était de 4,425 milliards \$.



Daniel Johnson a présenté hier, à Shawinigan, le plan de création d'emplois de son parti.

Une seconde loi que promet le gouvernement Johnson vise à établir une révision automatique de tout programme gouvernemental après cinq ans, afin d'en évaluer la perti-

nence et l'à-propos.

Une telle mesure, que les Américains appellent une «clause crépusculaire», est en vigueur dans plusieurs Etats chez nos voisins du sud.

M. Johnson a promis aussi qu'un éventuel gouvernement libéral ne haussera pas les impôts et les taxes au cours du prochain mandat. Un tel engagement a déjà été pris à l'endroit des particuliers par l'opposition péquiste, ce qui augure bien pour les contribuables québécois peu importe qui l'emportera le 12 octobre.

Le parti libéral ajoute cependant qu'il n'y aura pas de nouvelles taxes imposées sur la masse salariale versée par les entreprises.

Les libéraux promettent par ailleurs que les dépenses du gouvernement seront réduites de 25 à 21 pour cent du produit intérieur brut (PIB). C'est dire qu'elles passeront de 42 à quelque 35 milliards de dollars annuellement.

Quant aux dépenses en investissements, elle devront atteindre 20 pour cent du PIB, et les dépenses en recherche devront grimper à 2 pour cent du PIB.

Le produit intérieur brut du Québec est d'environ 160 milliards \$.

M. Johnson a par ailleurs répété son engagement que réduire le taux de chômage en bas de huit pour cent d'ici cinq ans. Ce taux atteignait 11,5 pour cent en juillet dernier, mais a déjà dépassé les 13 pour

cent en début d'année.

À la Belgo

Tous ces engagements ont été pris à l'occasion du passage du chef libéral à l'usine de papier Belgo, où il est venu appuyer ses candidats Yvon Lemire dans Saint-Maurice et Gaston Fortin dans Lavolette.

M. Johnson était accompagné pour dévoiler ces engagements économiques des ministres Gérald Tremblay (Industrie et Commerce), Serge Maril (Emploi) et André Bourbeau (Finances).

Des coupes sans mise à pied dans le secteur public

Shawinigan (PC)

Avec la réélection d'un gouvernement libéral, les employés du secteur public seront directement visés: leurs effectifs seront réduits de 12 pour cent d'ici cinq ans et la rigidité de leur sécurité d'emploi sera remise en cause.

C'est ce que confirme le programme économique que le chef libéral Daniel Johnson a rendu public hier à l'occasion de son passage en Mauricie.

«Nous poursuivrons la réinvention de l'Etat en ouvrant de nouvelles pistes de réforme dans l'appareil public», a indiqué M. Johnson.

Un premier engagement vise à réduire la taille du secteur public de 12 pour cent dans le cadre d'un «plan détaillé de modernisation».

M. Johnson a précisé qu'il s'agit d'une réduction qui sera effectuée uniquement à partir de l'attrition, c'est-à-dire en comptant sur le fait que des syndiqués prennent leur retraite. Il n'y aura pas de mise à pied, a promis le chef libéral.

Le Parti libéral s'engage également à «réétudier très sérieusement le caractère rigide de la sécurité d'emploi».

Parmi les voies envisagées, on mentionne la transformation de certains ministères en agences exécutives, comme en Grande-Bretagne ou en Nouvelle-Zélande.

Par ailleurs, des bonis salariaux seraient versés en se basant sur le rendement des employés.

Les échelons salariaux seront également «rationalisés», compte tenu de leur «architecture complexe».

Le tout sera fait «en consultation avec les syndicats», promettent les libéraux.

Les réseaux de télévision convaincus que le débat aura lieu

Rollande PARENT Montréal (PC)

Les représentants du consortium de trois réseaux de télévision sont maintenant convaincus que le deuxième débat télévisé sur l'ensemble du territoire québécois, entre les deux principaux candidats au poste de premier ministre du Québec, aura bel et bien lieu le 29 août.

Les derniers détails de ce débat de 90 minutes qui sera diffusé simultanément sur le réseau TVA, Radio-Québec et la Société Radio-Canada devraient être arrêtés aujourd'hui, indiquait hier la porte-parole du consortium, Claire Samson.

Lors de la deuxième et dernière rencontre sur le sujet, lundi, les représentants du Parti libéral du Québec et du Parti québécois ont bien accueilli la proposition faite par le consortium déterminant le découpage de l'émission et le temps accordé aux différents dossiers, a précisé Mme Samson.

Au terme d'une discussion de trois heures, les parties ont convenu de se revoir mercredi. La rencontre aura lieu à compter de 7h30 dans les bureaux de Télé-Métropole à Montréal.

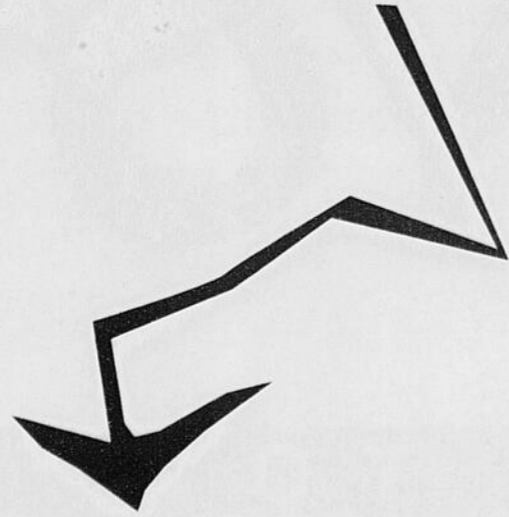
Parmi les questions à l'heure du jour on retrouve celles relatives à la durée et au nombre des face-à-face devant avoir lieu entre le chef du P.Q., Jacques Parizeau, et le chef du P.L.Q., Daniel Johnson.

Le choix du modérateur n'a pas encore été fait, les parties n'ayant pas eu le temps d'aborder la question. Par contre, il est déjà acquis que trois journalistes seront du débat, un par diffuseur.

Le premier débat de l'histoire du Québec entre candidats au poste de premier ministre du Québec et diffusé sur l'ensemble du territoire québécois a eu lieu le 11 novembre 1962 entre le premier ministre libéral, Jean Lesage, et le chef de l'Union nationale, Daniel Johnson. Ce dernier y avait fait piètre figure et son parti avait perdu l'élection.

Cinq égales! Six!

JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE, À L'ACHAT DE 6 ARTICLES À LA FOIS AU RAYON DES VÊTEMENTS POUR ENFANTS, LE MOINS CHER DE CES ARTICLES EST GRATUIT.



EATON

argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Liste d'achats pour la rentrée

Col roulé pour filles ou garçons. Tailles: P, M, G.
7⁹⁹

Paquet de 3 sous-vêtements Fruit of the Loom pour filles ou garçons.
5⁹⁹

Paquet de 3 paires de chaussettes pour garçons ou filles.
4⁹⁹

Chaussures sport Wildcat pour filles ou garçons. Pointures: 8½ à 3.
29⁹⁹

Jeans Levi's griffe rouge pour garçons. Tailles: 7 à 16.
31⁹⁹

Hauts ou pantalons molletonnés pour garçons. Tailles: 7 à 16.
9⁹⁹

Jambières pour filles. Tailles: P, M, G.
9⁹⁹

Gilet à motif tapisserie pour filles.
16⁹⁹

Maillot pour filles.
17⁹⁹

Robe-chasuble en velours côtelé ou denim pour filles.
17⁹⁹

Chemise à quadrillé pour garçons. Tailles: P, M, G, F.
19⁹⁹

Haut ou pantalon molletonné pour garçons, avec logo d'équipe sportive. Tailles: 7 à 16.
16⁹⁹